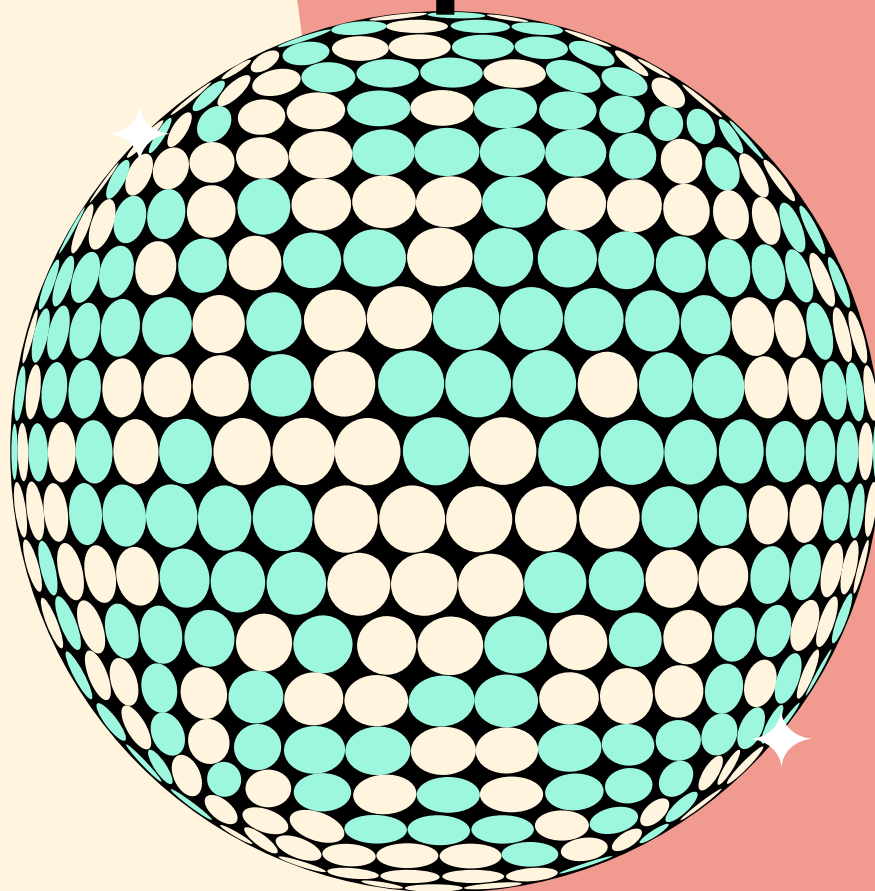


RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023



Date · Lieu :
Prénom Nom · Qualité :

Signature :

ILS NOUS SOUTIENNENT :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Centre national
de la musique



CHIFFRES CLÉS 2023

48

articles publiés et + de 60 mises à jour de la page « Aides et Ressources »



422

bénéficiaires de protections auditives sur-mesure (en 23 séances organisées)



23 000 €

de prêt solidaire entre les adhérents

363

personnes couvertes par la complémentaire santé



14

structures bénéficiaires d'un accompagnement juridique



11

structures bénéficiaires d'un accompagnement économique

**RESSOURCES
ACCOMPAGNEMENT**



38

entretiens-conseils, formations, ateliers ou webinaires

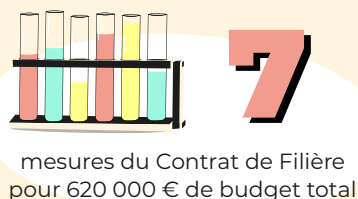


108

newsletters thématiques envoyées



MAILLAGE TERRITORIAL



POLITIQUES PUBLIQUES



ARTISTIQUE



RAPPORT RSO

Engagés dans une démarche d'amélioration continue quant à l'impact social, économique, environnemental et encore organisationnel de notre projet, nous faisons le choix de rendre compte du chemin parcouru et de celui encore à parcourir.

Un peu comme une boussole, le projet associatif du réseau et notre travail au quotidien s'appuient sur des valeurs inscrites dans nos statuts.

● **Fonctionnement démocratique** : le développement coopératif et solidaire de la filière musicale doit se faire selon nous avec des règles du jeu qui laissent la parole et la place à l'ensemble des maillons de notre écosystème. Pour permettre cela, la gouvernance associative se veut la plus représentative possible, inclusive et horizontale.

● **Progression des droits culturels des personnes** : permettre à chaque personne, individuellement ou en groupe, d'être plus libre, plus capable et plus responsable. Pour développer les droits culturels, le RIM fait le choix de s'appuyer sur les projets de ses adhérents et de les accompagner sur les nombreux sujets posés par les droits culturels (éducation, accès, participation...), mais également d'infuser ces notions dans la mise en œuvre de son projet associatif (gouvernance, méthode de projet, formations...).

● **La lutte contre toutes les formes de discriminations** : notre secteur d'activité n'est pas épargné par les enjeux sociétaux concernant les discriminations (sexistes, liées à un handicap, à l'appartenance religieuse...). Le réseau porte une attention à ces questions en faisant progresser ses pratiques (évolution des statuts pour plus de parité, travaux pour penser collectivement un protocole de lutte contre les violences sexistes et sexuelles).

● **Économie solidaire et indépendante** : les valeurs portées par l'économie sociale et solidaire représentent des clés pour envisager l'avenir avec confiance. Notre modèle de gouvernance (collégiale, 1 personne = 1 voix), la représentation d'acteurs indépendants (n'étant pas financés à plus de 50 % par une entreprise à but lucratif ou étant cotés en bourse) et le Fonds de Trésorerie Solidaire sont autant d'actions et de modes de fonctionnement qui nous permettent de faire vivre au quotidien ces valeurs.

L'attention portée à la durabilité de nos pratiques et aux manières d'accompagner les acteurs de la filière musicale a été nourrie ces dernières années et particulièrement en 2023 par des rencontres apprenantes. Citons par exemple : Du Vert dans les Rouages (approche par les vulnérabilités), Incub' (approche par le Design énergétique©), les formations de CONFER, suivies par une grande partie de l'équipe (facilitation, co-développement), la participation des dirigeants au programme collectif Qualité de Vie et Conditions de Travail dans le cadre du FACT (Fonds pour l'amélioration des conditions de travail).

Complémentaires et multiples, l'ensemble de ces approches ont en commun la place donnée à l'humain, la prise en compte des dynamiques de groupe et la recherche de modèles qui prennent soin des besoins et usages des individus concernés en tant qu'acteurs des changements nécessaires et à venir.

Pour aller plus loin mais sans rechercher l'exhaustivité, le RIM aujourd'hui c'est :

DES ACTIONS QUI NOUS PERMETTENT D'ÊTRE ALIGNÉS AVEC NOS VALEURS

Une équipe salariée qui se forme régulièrement (pour ne pas s'incrasser et avoir des méthodes de travail cohérentes avec nos valeurs (RSO, facilitation, accompagnement au changement) et qui intègre ses sujets lors de temps de travail interne (séminaire d'équipe)

Un compte bancaire crédit coopératif

Une organisation numérique principalement fondée sur les **logiciels libres**

Un réseau de distribution des œuvres soutenu par des labels en local et vendus par des vendeurs indépendants (disquaires, libraires, tiers-lieux...)

Un accompagnement des jeunes en service civique dans la professionnalisation via un panel de modules de formation...

Une transition vers un site internet plus responsable et moins énergivore

La suppression de notre compte twitter / X

Une organisation holacratique, et une gouvernance opérationnelle permettant des prises de décisions partagées et démocratiques

Des rendez-vous et des interviews pour valoriser les initiatives d'intérêt général mises en place par nos adhérents

DES ACTIONS QUE L'ON AIMERAIT FAIRE ÉVOLUER POUR PLUS DE COHÉRENCE

Notre protocole pour réagir et lutter contre les **violences sexistes et sexuelles** qui nécessite d'être renforcé

L'autonomie dans l'**usage de nos locaux** (locaux mal isolés, fournisseur d'énergie qu'on ne peut pas choisir) et une meilleure maîtrise de notre consommation énergétique

La diminution (voire suppression) du **gaspillage alimentaire** sur nos événements collectifs

Une **politique d'achats** qui peut être améliorée

L'utilisation quotidienne des **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, Youtube, LinkedIn), nous avons toujours un compte **Google** et utilisons les logiciels de la suite **Adobe**

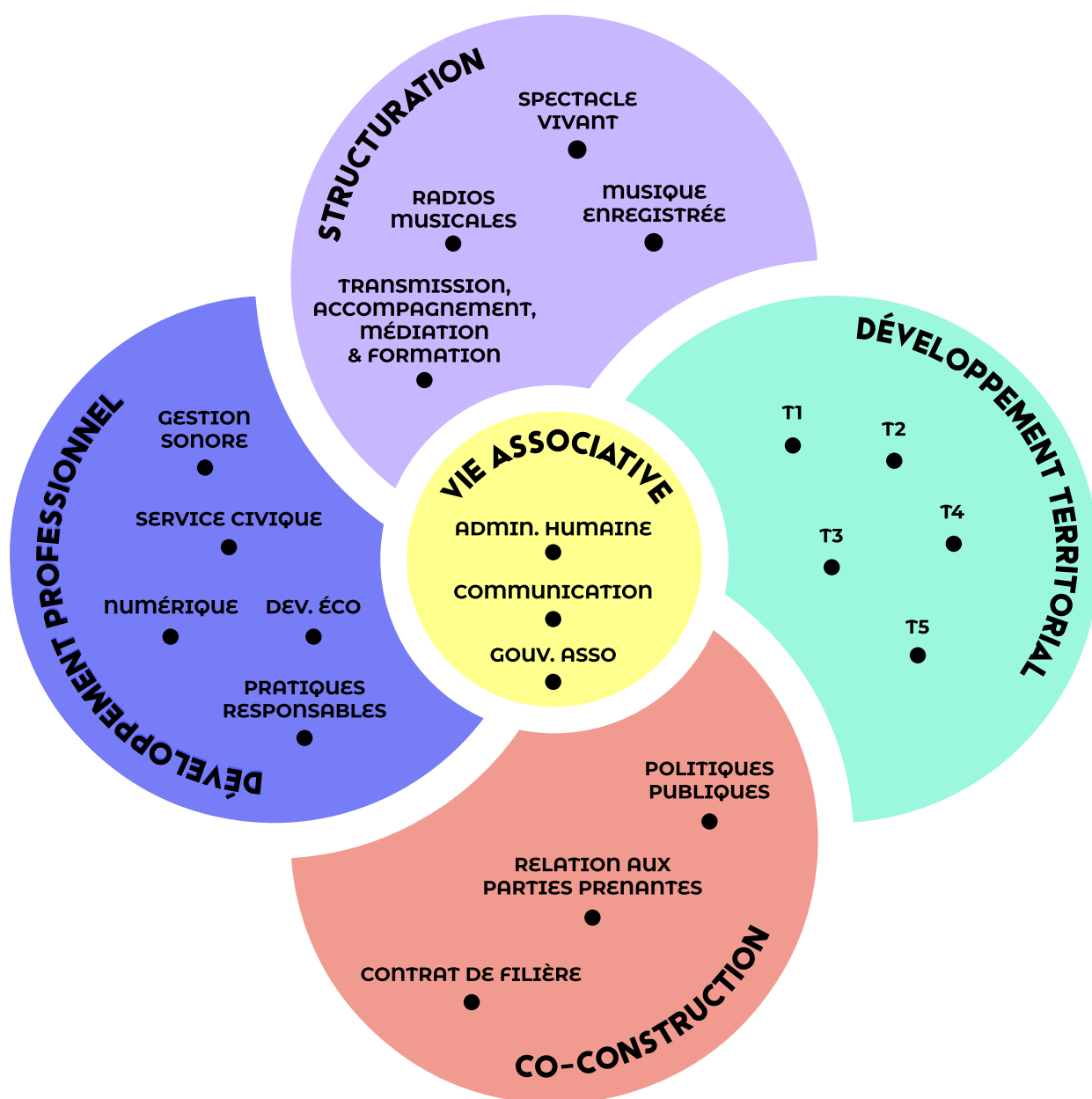
Une **meilleure coordination d'équipe** pour mieux appréhender et anticiper les périodes de charges de travail et prioriser les projets

Des **trajets professionnels** encore soumis à l'usage d'une **voiture individuelle**

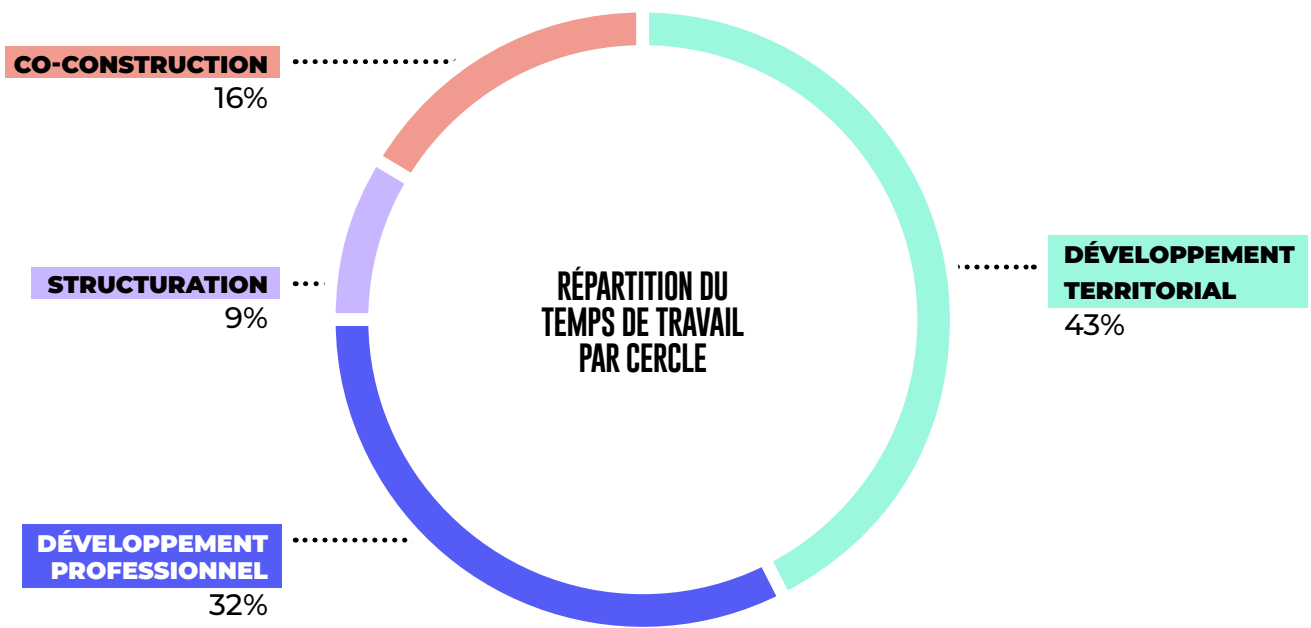
CERCLES DE TRAVAIL

Depuis sa création, le RIM expérimente une méthode de pilotage du projet associatif fondée sur l'holocratie : un système d'organisation de la gouvernance qui s'appuie sur la mise en œuvre formalisée de l'intelligence collective. Opérationnellement, il permet de disséminer les mécanismes de prise de décision au travers d'une organisation fractale d'équipes auto-organisées. Il se distingue donc nettement des modèles pyramidaux.

Cercles et thématiques 2023



DONNÉES ANALYTIQUES



L'approche analytique permet de mieux cerner les activités du RIM et leur répartition en termes d'investissement humain et financier. Les cercles représentés ici sont au nombre de 4. Le cinquième cercle, Vie associative du RIM et les thématiques qui le composent n'apparaissent pas ici, considérant qu'elles sont au service des projets. L'ensemble du temps passé de ce dernier est reventilé au prorata du temps passé sur chacun des 4 Cercles principaux.

S m m A I R É

12

**DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL**

24

**DÉVELOPPEMENT
PROFESSIONNEL**

36

STRUCTURATION

44

CO-CONSTRUCTION

52

VIE ASSOCIATIVE

64

**RAPPORT FINANCIER
BUDGET RÉALISÉ**

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

RÉFÉRENT•E•S SALARIÉ•E•S :

MALIKA VIGNON
HUGO VILMOT

RÉFÉRENT•E•S ADHÉRENT•E•S :

OLIVIER PETERS (AMPLI)
LORELIN VIDAL (COLLECTIF LAMA)

● RAISON D'ÊTRE

Le cercle Développement Territorial constitue un espace d'échanges où sont remontées les situations de terrain des acteurs et lui donne une fonction ressource indispensable à la conception et au déploiement des dispositifs du RIM en lien avec les fonctions spécialisées. Il est l'espace de capitalisation des signaux faibles et des tendances qui traversent la filière régionale des musiques actuelles. Il est le lieu de la mise en commun des pratiques professionnelles et de leur spécificités et lui donne une fonction précieuse pour permettre aux salarié•e•s de prendre de la hauteur sur leur pratique et s'enrichir des retours extérieurs.

● DONNÉES ANALYTIQUES

1,68% du temps de travail

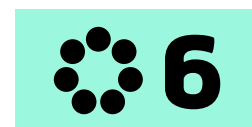
● ANALYSE QUANTITATIVE



salarié•e•s concerné•e•s
& 2 élu•e•s référent•e•s



thématiques actives



réunions de cercle

● ANALYSE QUALITATIVE

En cette année 2023 marquée par une indisponibilité relative des référent.e-s de cercle, trois axes paraissent particulièrement notables dans l'analyse de l'activité :

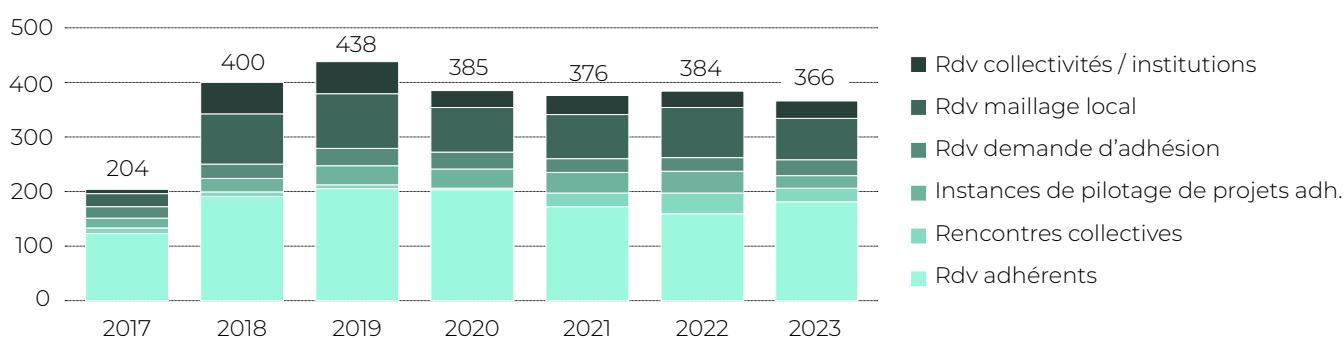
- la poursuite de l'expérimentation de méthodes d'animation tant sur l'échange de pratiques entre les délégué.e-s territoriaux et autres participant.e-s du cercle que sur la mise à jour constante des contours mouvants de la délégation territoriale. Si les méthodes utilisées ont parfois été questionnées, cette raison d'être principale du dialogue du cercle semble avoir été remplie par la qualité des échanges,
- l'enclenchement de rencontres avec des fédérations partenaires (Fédélima et Technopol) qui ont donné lieu à de précieux partages de diagnostics et à des préfigurations d'actions concrètes en 2024,
- une nécessité de travailler davantage la capitalisation des données partagées en réunion de cercle, de mieux suivre les sujets qui y sont traités et de continuer à réfléchir l'aspect de ressource pour la mission du RIM sur la valorisation des œuvres.

● FOCUS PARTENAIRE



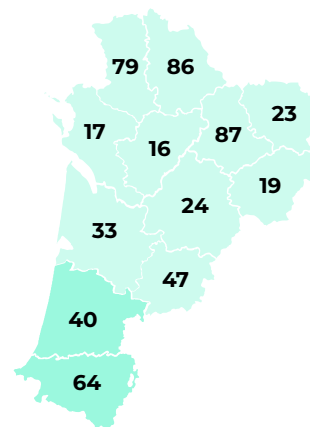
Technopol est la fédération des acteurs des musiques électroniques en France. Elle a pour objectif de promouvoir les musiques et cultures électroniques. Ses missions s'articulent autour de trois axes principaux : l'action politique, la structuration du réseau et l'organisation d'événements.

Évolution des rendez-vous liés au Développement Territorial



TERRITOIRE 1

LANDES, PYRÉNÉES- ATLANTIQUES



RÉFÉRENT SALARIÉ :

UGO CAZALET

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

OLIVIER PETERS (AMPLI)
DIDIER VALDES (CAFÉ MUSIC)
MATTHIEU HARAMBOURE (BELARRI)

● RAISON D'ÊTRE

Le T1, composé des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, est situé à l'extrémité sud de la région. Il s'agit du seul territoire du RIM limitrophe à l'Espagne, ouvert sur l'Occitanie à l'Est et le reste de la Nouvelle-Aquitaine au Nord. 29 adhérents sont implantés sur ce territoire (soit une augmentation de plus de 50 % depuis 2019), 15 dans les Pyrénées-Atlantiques et 14 dans les Landes. Les coopérations, réflexions ou actions communes existent depuis plusieurs années (y compris avant la création du RIM). L'historique d'un réseau commun, la géographie et la démographie du territoire l'expliquent en partie. Cependant, de nombreuses initiatives nouvelles ont émergé ces dernières années tandis que des structures historiques ont largement réduit voire cessé leurs activités. La structuration des acteurs est donc à poursuivre, notamment pour favoriser l'intégration des nouvelles structures et générer du lien avec les autres parties-prenantes du territoire.

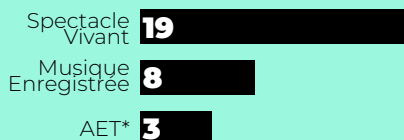
● ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS



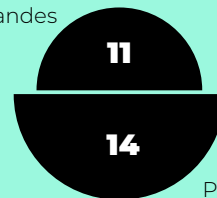
25

adhérents sur le t1
(-2)



*Accompagnement,
Education,
Transmission

Landes



Pyrénées-
Atlantiques

36

rendez-vous adhérents

6

rencontres collectives

1

adhésion

2

rendez-vous de
demande d'adhésion

2

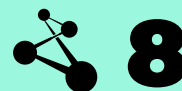
temps forts du
réseau accueillis



participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés)



journées en présentiel ouvertes à tous les adhérents du territoire



rendez-vous «maillage local»



visios ouvertes à tous les adhérents du territoire



rendez-vous collectivités / institutions

● ANALYSE QUALITATIVE

- **La dimension collective de l'animation territoriale s'est accentuée, avec l'organisation de journées en présentiel pour préfigurer des projets collectifs** (festival Rock this Town en 2024) en parallèle des visios,
- **l'accompagnement individuel** des adhérents s'est en revanche **légèrement réduit**, pour favoriser les projets collectifs et répondre aux contraintes budgétaires du RIM (baisse significative du nombre de déplacement notamment),
- le rôle de **relais du projet du RIM** sur le territoire s'est particulièrement illustré dans le cadre Du **Rayon**, dans le cadre de la distribution (participation aux tournées, réflexions sur l'évolution des points de vente, rôle de l'ensemble de l'équipe sur la connaissance des œuvres) et pour la création de contenus (tourné pour interviewer des acteurs, identification de projets à valoriser).

TERRITOIRE 2

GIRONDE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :

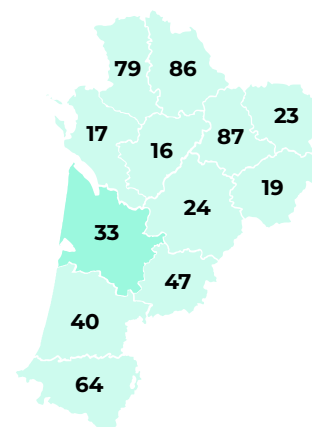
ÉLISA INGARGIOLA

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

DELPHINE TISSOT (L'INCONNUE)

FANY SOUVILLE (LAMAQ ÉDITIONS)

PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)



● RAISON D'ÊTRE

Le T2 s'étend sur le seul département de la Gironde et concentre près de 40 % de l'ensemble des adhérents, un nombre grandissant chaque année. Les acteurs se caractérisent par la diversité de la nature de leurs activités – toutes les familles de métiers du réseau sont représentées – et de leur structuration. On retrouve ainsi des adhérents historiques aux côtés de projets plus neufs, aux modèles hybrides et pluridisciplinaires.

Aussi, la vitalité des forces en présence sur le territoire définit le T2 : les nombreuses collaborations entre adhérents, la pluralité de partenaires institutionnels et financiers et l'émergence presque constante de nouvelles initiatives culturelles sont autant de leviers à identifier et à activer par la délégation territoriale.

Enfin, malgré une concentration plus forte sur la métropole bordelaise – 3/4 des adhérents du T2 y sont réunis – on observe des initiatives sur l'ensemble du département, aux réalités territoriales, économiques et sociales plurielles. On remarque un condensé d'acteurs dans le Libournais et le Sud-Gironde ; des initiatives plus éparées dans le Médoc, l'Entre-Deux-Mers et le Bassin ; et des cantons moins identifiés par le réseau comme le Nord-Gironde et les Landes des Graves.

● DONNÉES ANALYTIQUES

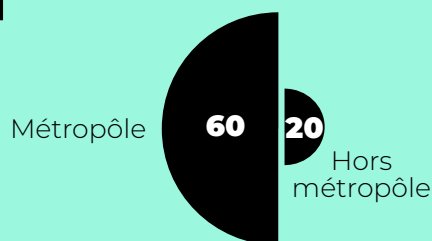
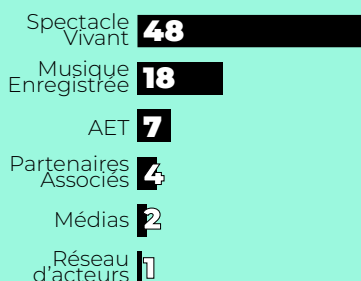
8,93% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS



adhérents sur le t2
(+3 et un changement de territoire)



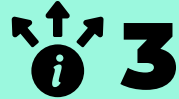
rendez-vous adhérents



rendez-vous de demande d'adhésion



adhésions départs dont 5 cessations d'activité

**27****rendez-vous** «maillage local»**3****rendez-vous**
collectivités / institutions**1****temps convivial** dédié aux
adhérents du territoire**4****rendez-vous « GTEM »**
écoles de musique
(Département de la Gironde)**3****journées** « entretiens-conseils
musiques électroniques »**1****demi-journée** de rencontre
pour les adhérents avec
La Foncière Solidaire**2****Temps forts** accueillisConcertation + Route du Rim à la Salle des Fêtes du Grand Parc et à la Halle des Douves
(Bordeaux)

● ANALYSE QUALITATIVE

● **L'approfondissement de la connaissance des acteurs a été une priorité** dans le cadre du remplacement, temporaire sur le 1er semestre puis permanent à partir de septembre, de l'ancienne salariée. **L'animation territoriale s'est concentrée autour de 3 axes :**

- les rencontres et les accompagnements individuels des acteurs du et hors du réseau,
- la précision du rôle de veille et de ressource, par la capitalisation d'outils d'accompagnement à destination des adhérents et la mensualisation d'une newsletter du territoire
- l'expérimentation d'un temps collectif convivial, qui a fédéré une 30aine de structures et qui sera à reconduire les années suivantes.

● **Soutenir et accompagner les adhérents vivant des périodes de difficultés structurelles** : 2 situations complexes - une mutation profonde d'une organisation et des difficultés économiques menaçant l'avenir d'une structure - a demandé un suivi spécifique, réalisé, à la demande des adhérents, en lien avec les fonctions spécialisées du RIM et les partenaires publics. Ces situations continueront d'être soutenues en 2024.

● **Renforcer les liens avec les partenaires publics du territoire** : et plus particulièrement avec le département de la Gironde, par le biais de la reprise de la participation au GTEM. Cela a par extension ouvert la voie à du suivi d'adhérents réalisé en binôme avec la collectivité.

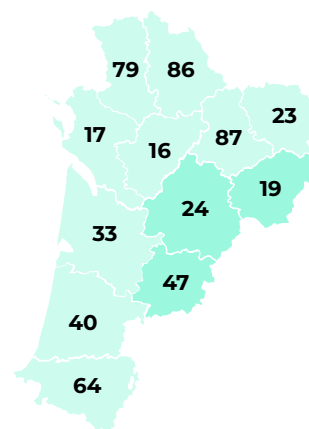
● **Renforcer les liens avec les partenaires publics du territoire** : dans un double objectif de mutualiser les accompagnements et d'être mieux identifié comme partie prenante de cette chaîne.

- 3 temps d'entretiens conseils menés avec Technopol, qui ont renforcé les liens avec ce partenaire des musiques électroniques ;
- une rencontre avec La Foncière Solidaire pour les adhérents, sur la stratégie immobilière et la recherche de locaux ;
- le relai assuré par le RIM auprès de l'Agence L'A pour répondre aux demandes d'acteurs musiques actuelles adressées au dispositif « *j'ai une question* » de l'Agence ;
- le suivi, par le biais de Muriel Choisi-Queneuille, des adhérents engagés dans un DLA.

● **Préfigurer l'année 2024** : afin de continuer de répondre aux enjeux identifiés en 2023, la fin d'année a été en partie dédiée à la la préparation d'une tournée des adhérents domiciliés en dehors de la métropole, l'organisation de la JDEM et la planification d'une rencontre avec La Félin.

TERRITOIRE 3

CORRÈZE, DORDOGNE LOT-ET-GARONNE



RÉFÉRENT SALARIÉ :

HUGO VILMOT
ELISA INGARGIOLA

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

VÉRONIQUE DE FARIA (CVE)
GUY GARCIA, BÉRÉNICE LE MOING (SANS RÉSERVE)
CHRISTOPHE CARMEILLE (AFTER BEFORE)

● RAISON D'ÊTRE

Le T3 est composé de trois départements à cheval entre deux anciennes régions administratives (Aquitaine et Limousin) et en situation d'interface avec deux autres régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie).

Sur ce territoire à dominante rurale, la répartition des acteurs de musiques actuelles adhérents du RIM se concentre sur les aires urbaines de Périgueux en Dordogne et de Tulle en Corrèze. Le reste des structures identifiées par le réseau se situe plutôt dans des bassins de vie urbains (Bergerac, Brive-la-Gaillarde), et un petit nombre se trouve dans une position géographique plus isolée. En Lot-et-Garonne, 5 structures adhérentes maillent le département de manière éparse. De larges parts du territoire restent peu identifiées par le réseau, particulièrement en Périgord Noir et Périgord Vert, sur le sud-ouest du Lot-et-Garonne et le nord-est de la Corrèze.

L'enjeu de l'identification du RIM par les acteurs sur ces portions de territoire afin de les intégrer à la dynamique de réseau régional et de les mettre en contact avec les structures à proximité de leur bassin de vie est une ligne de force du projet du RIM sur le T3. La délégation territoriale consiste à l'endroit des structures de musiques actuelles, adhérentes ou non, dans les activités qui ont trait à l'information, au conseil, à l'orientation et à la ressource. L'animation interdépartementale spécifique au T3 existe encore peu, en dehors de coopérations autonomes et relativement isolées de certains acteurs.

● DONNÉES ANALYTIQUES

4,08% du temps de travail

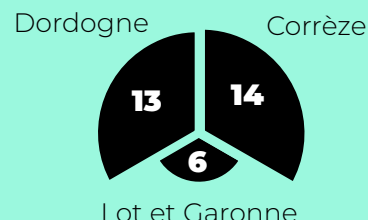
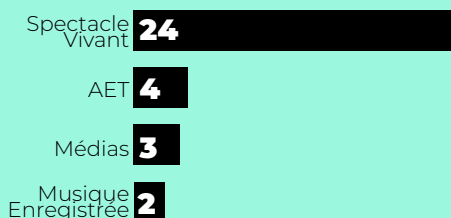
● ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS



33

adhérents sur le t3
(+4)



visioconférences de pilotage de la thématique



adhésions
dont 5 cessations d'activité



rendez-vous adhérents



rendez-vous de
demande d'adhésion



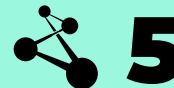
rencontres collectives



participations à des ins-
tances de pilotage de projets
d'adhérents (ou co-pilotés)



rendez-vous
collectivités / institutions



rendez-vous «maillage local»

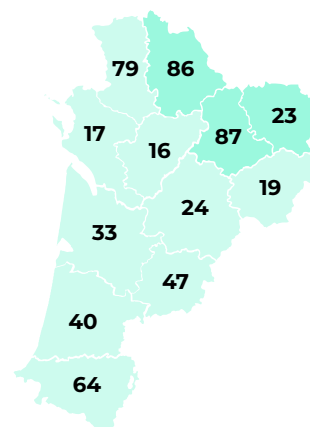
● ANALYSE QUALITATIVE

Sur l'année 2023, marquée par l'arrêt maladie d'Hugo Vilmot, délégué territorial habituel, un relais a été organisé avec Elisa Ingargiola qui a assuré le suivi de l'activité du réseau sur le territoire. Le bilan de l'année peut se décliner en quatre axes :

- **absence d'Hugo Vilmot et relais avec Elisa Ingargiola** qui explique une diminution palpable du nombre de rendez-vous de maillage en 2023. Le retour d'Hugo Vilmot s'opère selon des modalités qui restent contraintes, avec la mise en place d'un mi-temps thérapeutique en janvier 2024,
- en lien avec la diminution de temps de travail salarié sur une partie de l'année, **la gouvernance élue du territoire a été sollicitée pour opérer un rôle de relais du RIM sur les trois départements.** Cette gouvernance semble avoir été bien identifiée par les structures, l'élection du Conseil d'administration de novembre 2023 comptait 4 candidats sur les 3 sièges attribués à la thématique T3,
- **une place d'intervenant territorial qui se précise autour de trois dimensions** : participation aux comités de pilotage des adhérents, interventions sur les instances collectives de déploiement de dispositifs départementaux, vulgarisation des dispositifs de politique publique auprès des adhérents et des autres acteurs du territoire,
- **une animation territoriale qui passe difficilement par la rencontre physique** du fait des caractéristiques du territoire. Nous constatons, année après année, que les rencontres physiques entre les adhérents du T3 mobilisent peu les adhérents. Le choix a donc été fait de créer une périodicité de visioconférences pour entretenir le lien et partager les informations liées au territoire. Ces visioconférences semblent donner satisfaction et mobilisent systématiquement plus d'une dizaine de structures adhérentes.

TERRITOIRE 4

CREUSE VIENNE HAUTE-VIENNE



RÉFÉRENT SALARIÉ :

NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

ÉLIE & JEAN-MICHEL LEYGONIE (LABORIE JAZZ)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)

● RAISON D'ÊTRE

Le Territoire 4 (Creuse, Vienne, Haute-Vienne) rassemble des acteurs inscrits à la fois dans des réalités urbaines, mais aussi rurales pour une part grandissante d'entre eux. On y constate notamment l'émergence de structures aux modèles d'activités et/ou économiques hybrides et singuliers, ce qui questionne et impacte les modalités d'accompagnement de ce territoire. Sans réalité administrative ou géographique propre à l'ensemble du territoire, le travail se réalise à l'échelle des bassins de vie.

● DONNÉES ANALYTIQUES

3,19% du temps de travail

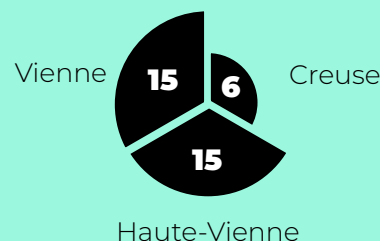
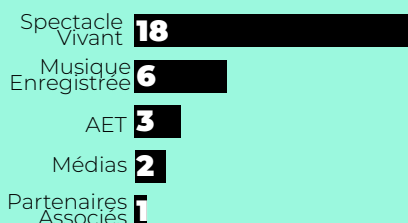
● ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS



36

adhérents sur le t4
(+2)



38

rendez-vous adhérents

21

rendez-vous « maillage local »

4

rendez-vous de
demande d'adhésion

1

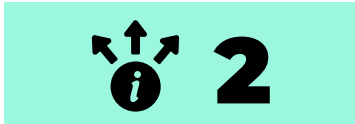
temps fort du réseau accueilli :
Concertation du CFMV à Limoges

12

rencontres collectives

6

rendez-vous
collectivités / institutions



temps ressources



participations à des instances de pilotage de projets d'adhérents (ou co-pilotés)

● ANALYSE QUALITATIVE

- **De nouvelles formes de temps collectifs** : un premier « afterwork local » a fédéré une vingtaine d'adhérents à Poitiers. On y remarque la venue de personnes qui ne peuvent pas participer aux grands temps forts du RIM. Ils seront à diversifier en terme de localisation en 2024,
- **une journée « Girls play music too ! » réussie autour de la place des femmes dans la pratique musicale** : soutenue par le RIM et organisée par le collectif autour de la pratique en amateur de Grand Poitiers elle fut un franc succès tant en terme de fréquentation professionnelle et publique que de liens générés au sein du réseau (La Nef / Larsene). Ce collectif a néanmoins connu depuis un turnover important qui freine son processus d'autonomisation vis-à-vis du RIM,
- **l'accompagnement de l'Archipèl vers une nouvelle demande de labellisation SMAC** : la demande déposée auprès du Ministère de la Culture fin 2022 a reçu une réponse négative, néanmoins celle-ci s'est doublée d'incitations de l'État vers une préfiguration SMAC avant une nouvelle demande de labellisation. Le RIM accompagne notamment depuis l'Archipèl dans la formalisation d'une première CPO avec ses partenaires publics,
- **de nouveaux points de vente pour Le Rayon** : 3 ont ouvert en Creuse et sont implantés en milieu rural dans des lieux de type café-concert et/ou tiers-lieu. Ces nouveaux relais contribuent à un meilleur maillage du réseau de distribution sur l'ex-Limousin,
- **une vigilance accrue sur la question des libertés associatives** : suite à des échos inquiétants quant à des pertes brutales et non motivées de financements sur de nombreux acteurs associatifs, en particulier sur l'ex-Limousin, le RIM a co-signé un courrier d'alerte au Préfet de Région avec 4 autres réseaux culturels. Le sujet de la préservation des libertés associatives (notamment dans le cadre de l'application du contrat d'engagement républicain) et d'un équitable accès aux financements publics doit rester un sujet clé pour le réseau à l'avenir,
- **une mutation du rapport au territoire qui se confirme** : un effet ciseau entre des priorités sur d'autres thématiques à la charge du salarié référent, et une diminution désormais pérenne des déplacements (particulièrement due aux contraintes budgétaires) interroge la capacité à rester présent équitablement sur le territoire. Cela met en exergue la nécessité de préserver le lien avec les structures les plus isolées géographiquement et/ou ayant adhéré le plus récemment au RIM.



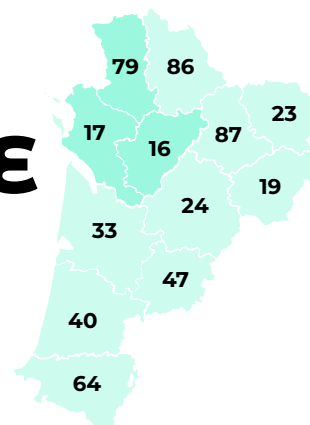
Poitiers · Apéro T4
Crédit : Agathe Gallo



Poitiers · Girls play music too
Crédit : Noémie Magnant

TERRITOIRES 5

CHARENTE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES



RÉFÉRENT SALARIÉ :

BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)

SANDRINE ZOLLER (CRISTAL PRODUCTION)

● RAISON D'ÊTRE

Entièrement compris dans l'ex-région Poitou-Charentes, le territoire 5 (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres) bénéficie d'un travail de réseau et d'un historique en commun relativement ancien. Le territoire est riche d'initiatives de droit public et privé (festivals, lieux de diffusion ou d'accompagnement artistique...) Cela dit, l'étendue de ce territoire multipolaire, inégalement desservi, et son éloignement relatif des grands centres génère des zones d'attractions très diverses (entre Bordeaux, La Rochelle, Poitiers et Nantes) et des modèles économiques hybrides parfois fragiles qui constituent parfois un obstacle à la coopération entre acteurs. Depuis la création du RIM, cependant, la coopération s'est considérablement renforcée entre certains groupes d'acteurs, à l'échelle de leurs bassins de vie ou de leurs départements.

● DONNÉES ANALYTIQUES

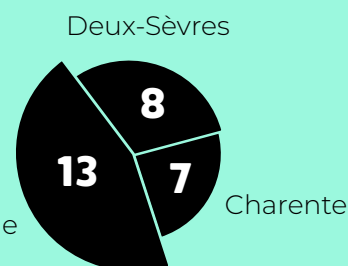
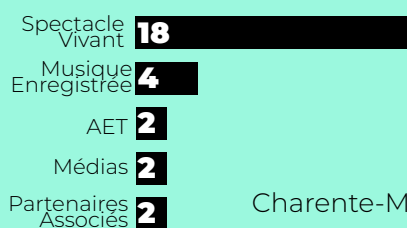
5,53% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE

ADHÉRENTS



adhérents sur le t5
(-1)



rendez-vous adhérents
et 12 rencontres collectives



rendez-vous de
demande d'adhésion



rendez-vous « maillage local »



rencontre collective



participations à des ins-
tances de pilotage de projets
d'adhérents (ou co-pilotés)



rendez-vous
collectivités / institutions

● ANALYSE QUALITATIVE

- **Malgré une réduction des déplacements en 2023** du fait de l'incertitude budgétaire, le nombre de rendez-vous avec les acteurs et partenaires du territoire s'est plutôt maintenu à un niveau élevé.
- **l'accompagnement des projets et des structures en transitions** a cependant concentré une part significative du temps de délégation territoriale sur un nombre restreint de structures en besoin (nouvelle direction, renouvellement de CPO, comités de partenaires, soutien à la négociation et ressources...)
- **une importante fragilisation, notamment économique, d'un certain nombre d'acteurs**, parmi les plus structurés du territoire, est venue fragiliser par effet domino leurs projets et leur capacité à coopérer sur des enjeux structurants. Cette tendance est toujours en cours début 2024.
- **un format de rencontres collectives (journée coworking entre acteurs)** a été conçu et testé sur le territoire. D'abord prévue en mai, la journée organisée le 12 octobre a réuni 12 personnes et permis de multiplier les temps d'échanges sur des axes nombreux (échanges entre pairs, rendez-vous ressource, points de situation, échanges de savoirs-faire spontanés). Ce format qui permet de capter et sensibiliser de nouveaux salariés des structures à la richesse et aux possibilités du réseau a vocation à être renouvelé plusieurs fois par an à l'avenir.



journée coworking T5 @Les Abattoirs · Cognac

- **un échange a été initié entre les 5 Rockscool** du territoire dans une relative proximité géographique, qui mérite d'être creusé dans le futur.
- **en réaction à la fermeture par le RIM ou la disparition de plusieurs points de vente du Rayon**, de nouveaux points de vente ont été identifiés et démarchés dans la perspective d'une ouverture prévue en 2024, notamment en Deux-Sèvres.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

RÉFÉRENTE SALARIÉE :

MARINE COSTECALDE

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

● RAISON D'ÊTRE

Les évolutions et bouleversements que traversent les professionnels impliquent pour les acteurs une compréhension de la complexité. Cela demande également la maîtrise et l'articulation de compétences. Ce Cercle est l'instance de gouvernance stratégique destinée à mobiliser et soutenir les acteurs sur les grands enjeux transversaux de leur structure dans un objectif d'autonomisation des acteurs.

Le cercle développement professionnel regroupe des expertises support (internes au RIM ou partenariales), et fait office de cellule d'étude des différentes modalités de soutien des adhérents. En lien avec les autres cercles et thématiques, ce cercle permet de trouver la juste place du RIM dans le soutien et la projection vers les enjeux de demain des adhérents et partenaires du RIM.

● DONNÉES ANALYTIQUES

0,59% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



thématiques actives



réunions de cercle



formats d'accompagnement repérés, testés et essayés par le cercle :
entretiens conseils,
co-développement,
La Pause



pauses proposées sur le deuxième semestre (nouveau format d'accompagnement)



personnes formées à la posture de facilitateur·rice-s (via CONFER) depuis 2021, dont toutes les membres salarié·e-s du cercle

● ANALYSE QUALITATIVE

- Le cercle a été renforcé début 2023 avec l'arrivée de nouvelles membres salariées, ce qui lui a permis d'être actif et remobilisé sur sa raison d'être (centraliser et coordonner les outils d'accompagnement). Le groupe a trouvé son rôle dans la production d'outils concrets (repérage, expérimentation, mise à disposition de l'équipe). Par exemple cette année : création de **La Pause** (structuration, mise en place d'une coordination et appropriation par l'équipe)
- Les membres du cercle sont collectivement montés en compétences sur la **posture de facilitation**. Grâce à tous ces éléments, les membres du cercle ont constitué un panel d'outils qui permet d'adapter les formats en fonction des besoins et objectifs d'accompagnement. Pour compléter cette approche, il est prévu de travailler en lien avec la CRESS et l'Agence A notamment sur une cartographie des partenaires mobilisés pour l'accompagnement des adhérents.
- Dans cette perspective, nous avons amélioré le périmètre de nos axes de travail au regard des compétences du RIM et de celles de ses partenaires. Ainsi le « chantier » **égalité / mixité**, qui était depuis 2 ans incubé au sein du cercle, a été confié à la thématique « pratiques responsables » (sans résoudre la problématique du manque de temps de travail). De la même manière, CONFER est devenu notre interlocuteur officiel sur le sujet des **ressources humaines**.
- Pour répondre pleinement à sa raison d'être, le cercle développement professionnel doit encore progresser dans son **rôle de ressource à destination de l'équipe et des adhérents** : amélioration de la coordination avec les autres cercles, amélioration dans le partage et l'accompagnement de ces outils, travail sur le rôle du/de la référent.e élu.e et sur le lien avec le CA. Les membres salariées se proposent notamment d'être support et soutien de l'équipe pour expérimenter et transmettre les outils et postures de facilitation.

● FOCUS PARTENAIRE



Notre principal partenaire concernant la formation et le conseil et l'accompagnement en ressources humaines. Les membres de l'équipe se forment régulièrement grâce aux modules proposés. Le RIM et ses adhérents sont accompagnés sur différents sujets liés aux ressources humaines.

SERVICE CIVIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :

MARINE COSTECALDE
ALICE DROUET

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)

● RAISON D'ÊTRE

La coordination régionale du service civique que nous mettons en œuvre depuis 2013 vise à :

- proposer un cadre d'accueil et d'accompagnement responsable des volontaires (16- 25 ans),
- soutenir et permettre la montée en compétences de leurs tuteur.ices,
- repérer et accompagner les mutations des structures et du secteur d'activité.

L'accompagnement mis en œuvre a pour objectif de rendre les volontaires plus libres, plus capables et plus responsables, dans la droite ligne de la progression des droits culturels des personnes.

Les actions développées poursuivent les objectifs fixés collectivement : proximité (avec les volontaires et les adhérents), innovation et expérimentation (dans les modes d'accompagnement), cohérence et lisibilité (dans la gestion du projet), prescription pour favoriser le collectif. La multiplicité des propositions, des formats, des espaces de rencontres et des partenariats rendent ce projet singulier. Nous sommes à un endroit de croisement de sujets liés à la jeunesse, l'insertion, l'engagement, qui nous permettent de réfléchir collectivement aux enjeux de demain.

● DONNÉES ANALYTIQUES

1,55% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



2 cohortes :
71 missions proposées (-6%)
16 missions annulées (-23%)



2 formations tutorat
22 participant.e-s au total (-12%)



11 immersions réalisées



6 contrats rompus (-33%)
de manière anticipée



55 volontaires ont été accompagnés par 44 tuteurs / tutrices et 2 coordinatrices régionales + 2 volontaires hors agrément (les deux cohortes confondues)



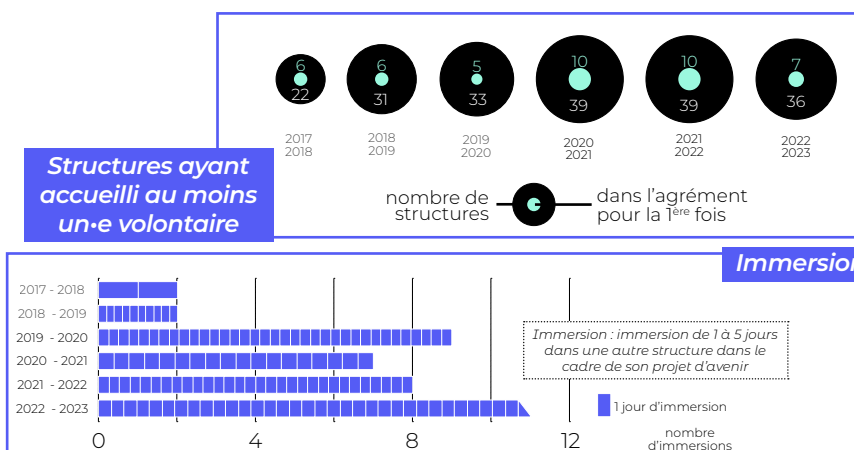
5 temps obligatoires pour chaque volontaire : Formation Civique et Citoyenne, journée d'accueil, journée de départ



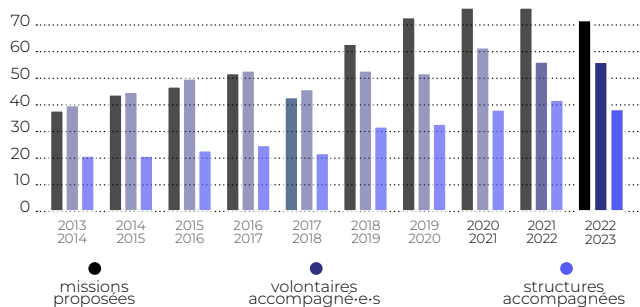
7 adhérents ont intégré le projet en 2022-2023



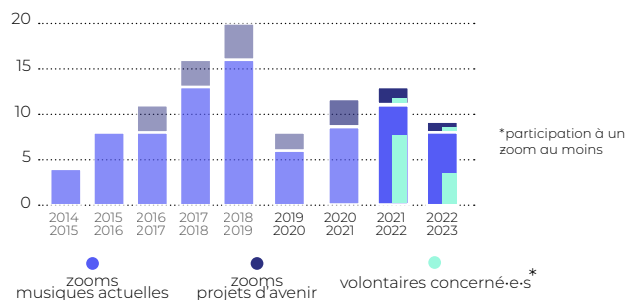
11 zooms musiques actuelles (au lieu des 14 prévus) + 2 zooms projets d'avenir (au lieu des 5 prévus)



Évolution du nombre de volontaires et de structures



Évolution du nombre de journées facultatives proposées



● ANALYSE QUALITATIVE

Les constats du bilan 2021-22 sont toujours d'actualité :

Une baisse tendancielle des candidatures depuis 2018, mais qui se stabilise depuis 2 ans

Nous estimons grâce aux retours des tuteur.ices que le nombre candidatures a baissé d'environ 2 tiers depuis 2018. Cela fait 2 ans que leur nombre se stabilise en moyenne 3 à 5 candidatures par mission. Le RIM a un « taux de réalisation » (missions pourvues) de 78 % : l'objectif national est fixé à 73 % et le taux de réalisation actuel est de 60 % au niveau national, 58 % en Nouvelle Aquitaine.

Une augmentation de la précarité des volontaires

Cela explique en partie la baisse d'attrait pour le service civique. La précarité est parfois exprimée par les volontaires mais souvent aussi repérée par leur tuteur.ices ou la coordinatrice. Des initiatives ont été mises en place : accès au catering, accès au restaurant universitaire, relai d'info sur les espaces de distribution alimentaires à destination des étudiant.es. Il y a une nécessité de réaction de la part des pouvoirs publics pour enrayer cette tendance.

Un traumatisme présent de la crise dans le secteur des musiques actuelles et chez les volontaires

Certain.es volontaires rencontrent des problématiques de sociabilisation, se sentent en difficulté lorsqu'il y a des journées en grand groupe, n'apprécient pas dormir en auberge de jeunesse (là où c'était plutôt vu comme un point fort de la formation). Nous y voyons des conséquences de la crise COVID avec également des impacts sur leur rapport au travail, leur moral et leur vision de l'avenir. Nous faisons ces constats lors des temps forts qui sont partagés par les tuteur.ices et aussi indiqués dans des études sur cette tranche d'âge.

Face à ces constat, le RIM adapte son projet

- Nous poursuivons notre **travail de maillage avec nos partenaires** pour étendre notre champs de compétences et de ressources (IDDAC, CINA, CRIJ, UFCV / Handiciviq...). Nous mettons l'accent notamment sur l'accompagnement de situations de précarité (CROUS, Info Jeune) et des difficultés psycho sociales (formation premiers secours en santé mentale).

Le travail se poursuit avec les partenaires historiques, mais avec une baisse de financement important qui nécessitent des ajustements et une réflexion à long terme sur le projet.

- **Les formations « zooms »** proposées aux volontaires permettent des échanges informels avec eux. C'est à ces occasions que la coordinatrice repère, prévient et dénoue des situations personnelles et/ou professionnelles.

Pour la cohorte du printemps, où les volontaires sont moins nombreux.ses, le RIM propose un accompagnement sur mesure avec moins de zooms. Ces modalités adaptées garantissent la proximité nécessaire pour un accompagnement de qualité.

- Nous nous sommes dotés d'un **process de régulation clair** qui nous permet de garantir l'exigence de qualité de l'accompagnement au sein de notre agrément collectif. Les médiations s'en trouvent améliorées. Les coordinatrices notent par ailleurs une amélioration dans l'accompagnement et l'investissement des structures d'accueil.

Nous avons pu réaliser les actions prévues et ainsi atteindre les objectifs que nous nous étions fixés en 22-23. Mais contexte particulier une baisse de crédits dédié au projet 23-24 nous oblige à d'autres adaptations pour 2024.

NUMÉRIQUE

RÉFÉRENTE SALARIÉE :

ALICE DROUET
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

PIERRE-MARY GIMENEZ-GUILLEM (LE FLORIDA)

● RAISON D'ÊTRE

L'évolution rapide des usages et des technologies nécessite de modifier régulièrement nos pratiques. Face à l'émergence continue de nouveaux besoins numériques, les structures de musiques actuelles doivent accéder à des outils professionnels adaptés à leurs activités, et renforcer en parallèle leur compréhension des enjeux et des solutions disponibles. En cohérence avec ses ambitions éthiques fondatrices (durabilité, logiciels libres, inclusivité, adaptabilité, innovation, question du matériel...), le RIM souhaite ainsi agir sur cette thématique et accompagner les acteurs.

● DONNÉES ANALYTIQUES

● ANALYSE QUANTITATIVE



outils collaboratifs en ligne



utilisateurs de Loomio
76 instances de travail



inscrits à l'atelier numérique
« les données de vos usagers valent de l'or »

PAGES PROMO



utilisateurs



pages promo créées en 2023
sur un total de 634 pages

● ANALYSE QUALITATIVE

Depuis le début de l'année 2023, le RIM n'a plus les moyens de mobiliser du temps de travail dédié à cette thématique, pourtant essentielle pour l'accompagnement des adhérents (transformations de modèles, enjeux de sécurité et de transition écologique, innovation...). Nous avons dû également réduire de moitié notre budget initialement dédié au développement web, contraignant ainsi y compris notre capacité à déléguer certaines missions. Cependant, nous avons tout de même avancé sur la refonte de notre infrastructure numérique :

- **migration vers un fonctionnement en API**, afin de construire un socle plus évolutif et adaptable aux besoins à venir,
- **refonte et nouvel interface des pages promo** pour les adhérents (outil de communication des sorties d'album),
- **refonte et simplification de l'espace adhérent.**

Nous avons à plusieurs reprises tenté de trouver des solutions financières à cette situation, mais la nature de notre projet numérique (centré sur l'aide aux acteurs plus que sur le RIM en tant que tel), ainsi que notre difficulté à mobiliser de l'auto-financement, ne nous ont pas permis de retrouver les moyens nécessaires à nos ambitions.

Nous espérons que nos partenaires pourront nous soutenir dans les années à venir, notamment dans la perspective de la Feuille de route « transition écologique par ou pour la culture » de la Région et du programme CACTE du Ministère de la Culture.

GESTION SONORE

RÉFÉRENT SALARIÉ :
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENT ADHÉRENT :
JÉRÉMY GALLIOT (FÉDÉRATION HIÉRO)

● RAISON D'ÊTRE

La prévention des risques auditifs est principalement portée par quatre adhérents du RIM (Hiero Limoges, La Nef, le Café Music et Virus - les trois premiers étant relais d'Agi-Son) avec notre appui dans une logique de mise en lien et coordination régionale. Des actions variées de sensibilisation et de prévention sont organisées par ce biais (campagnes de prévention, spectacles pédagogiques, sessions de bouchons moulés, information sur la réglementation...).

● DONNÉES ANALYTIQUES

1,45% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



rencontres et
webinaires dédiés (+1)



newsletter / article
spécialisé diffusé



séances collectives de bouchons moulés
en Nouvelle-Aquitaine
(pour 422 bénéficiaires)



bénéficiaires d'infos / ressources
(échanges individuels) (+16%)

● ANALYSE QUALITATIVE

- **Une continuité dans le rôle de représentation collective du réseau** : le salarié référent a été réélu au CA d'Agi-Son au sein duquel les chantiers sont nombreux et nécessitent un suivi régulier. En région, les échanges et temps de concertation liés à l'élaboration du nouveau PRSE ont été suivis avec attention par le salarié référent et/ou par délégation via un des adhérents concernés.
- **Des sollicitations en légère hausse et toujours très diversifiées**. La diffusion de la campagne Ear We Are d'Agi-Son par le RIM (mais aussi Hiero Limoges, La Nef et le Café Music) a fait l'objet de nombreuses sollicitations. Mais la réglementation fait également l'objet de fréquents besoins d'information sur des cas individuels ou des interventions en format collectif (rencontre organisée par Technopol, webinaire « La Pause », journée de formation de la Ville de Bordeaux à destination des acteurs de son territoire).
- **Les prémices d'une démarche exploratoire autour du handicap auditif**. À travers la mise en place d'une veille active et une première formation du salarié référent, de premiers jalons ont été posés afin d'organiser au moins un temps de rencontre dédié sur ce sujet en 2024.
- **Une prise en considération de cette thématique toujours ténue au sein de la filière**. La prise de conscience des nécessités en matière de gestion sonore (réglementaires ou simples « bonnes pratiques ») reste toujours assez faible dans la filière. Les acteurs continuent à privilégier la réponse à d'autres problématiques jugées plus urgentes dans leur activité et/ou leurs priorités d'investissement.
- **La préfiguration et proposition par le RIM d'une mesure dédiée** à cette thématique au sein du prochain Contrat de Filière vise à répondre à ce besoin d'accompagnement des acteurs régionaux sur ce sujet. En effet, il faut que la gestion sonore intègre les projets et ne soit pas qu'un moyen de défense que l'on ne mobilise qu'en cas de litige avec un voisin ou une autorité compétente.
- **Une fragilité au national et au régional en terme de financements** préoccupante pour les années à venir. La situation financière d'Agi-Son se dégrade depuis plusieurs années du fait des baisses ou retraits de plusieurs financeurs clés, y compris étatiques. Investi au sein de son CA, le RIM sera attentif à cette situation et son évolution. En région, les orientations des services délocalisés du ministère de la santé pour 2024 excluent le financement des trois adhérents porteurs de spectacles pédagogiques sur les risques auditifs. Nous aiderons nos adhérents à faire remonter leur difficultés auprès des décideurs.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉFÉRENTES SALARIÉES :

SARAH BAMBOU
ISABELLE BOUSQUET

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :

MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)

● RAISON D'ÊTRE

Hausse des coûts (artistique, production, énergie...), réduction des opportunités de diffusion des artistes émergents, fréquentation contrastée et aléatoire, contraction des dépenses publiques en faveur de la culture, multiplication des aléas climatiques... Le modèle économique et la santé financière des acteurs de la filière musiques actuelles sont fortement ébranlés par une juxtaposition de crises.

Dans ce contexte, le RIM soutient les structures musiques actuelles néo-aquitaines dans le développement d'une stratégie d'organisation résiliente face à ces profondes transformations, en assurant :

- une veille des dispositifs de financement et d'accompagnement,
- un primo-accompagnement sur les problématiques relatives à la vie de l'entreprise,
- le pilotage de démarches de mutualisation et de solidarité entre les membres du réseau (fonds de trésorerie solidaire, négociations collectives,...) et en facilitant le partage de compétences et de bonnes pratiques entre pairs.

● DONNÉES ANALYTIQUES

9,87% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



bénéficiaires d'un accompagnement
individuel ou collectif

Entretiens-conseils : 8

Diagnostiques économiques et financiers : 3

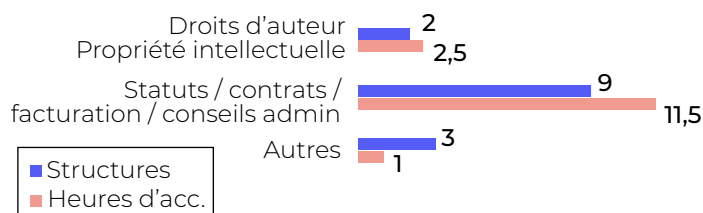


Informations/orientations des adhérents

- **collectif** : 63 informations économiques diffusées sur les canaux de communication du RIM, dont 31 sur des aides et appels à projets ; 3 newsletters : 2 sur les aides financières et 1 sur le fonds de trésorerie solidaire

- **individuel** : 7 adhérents

Accompagnement Juridique fourni par le cabinet ORA



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



48

structures affiliées (+4%)
dont 38 adhérents RIM (+9%)



363

personnes couvertes (-5%) :
266 salarié.e.s adhérent.e.s,
20 conjoints, 77 enfants



Consommation frais de santé :

- Cotisation versée 144 887 €
- Consommation (prestations+provisions) 142 231 €
- Résultat +2656 €



99

jours d'utilisation du TPE (-8%)

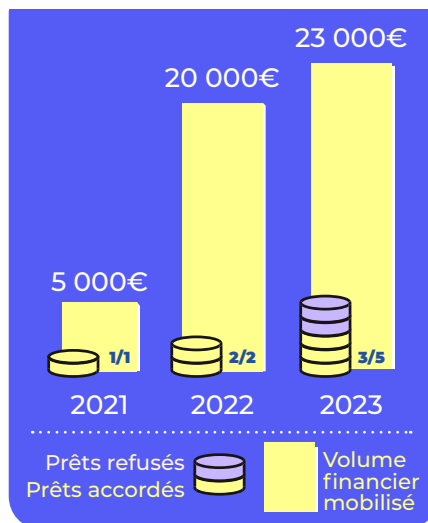
- CA généré via le TPE :

87 223€ (+50%)

- nombre d'adhérents

utilisateurs du TPE : 9 (-22%)

FONDS DE TRÉSORERIE SOLIDAIRE



● ANALYSE QUALITATIVE

- **Poursuite de la mise en œuvre du Fonds de trésorerie solidaire et évaluation de l'expérimentation.** 5 demandes de prêt de structures adhérentes ont été instruites par la Commission Trésorerie Solidaire : 3 validées - dont les montants étaient respectivement de 3 000€, 10 000€ et 10 000€ - et 2 refusées. 10 rendez-vous de suivi ont été organisés avec des structures bénéficiaires ou non d'un prêt. 3 structures ont manifesté un besoin de trésorerie auprès du RIM mais n'ont pas déposé de demande de prêt, le dispositif du RIM se révélant, après analyse, être une solution inadéquate vis à vis de leurs besoins. Côté apporteurs, trois nouvelles structures ont abondé le fonds de trésorerie et une structure a revalorisé son apport, portant le montant total du fonds de trésorerie à 41 370€. Une évaluation du fonds de trésorerie solidaire a été réalisée à partir d'une enquête auprès des structures ayant déposé une demande de prêt depuis la création du fonds en octobre 2021 et d'un « focus-groupe » avec les membres de la Commission Trésorerie Solidaire. Les [résultats de l'évaluation](#) présentés lors de l'AG du RIM du 15 novembre 2023 témoignent de la pertinence de l'outil tant du point de vue de la situation financière des structures que de leur montée en compétences en matière de pilotage économique et financier.
- **Organisation, sur demande de structures adhérentes, d'entretiens conseils « développement économique »** afin de bénéficier d'un regard extérieur et d'être orienté vers des dispositifs d'accompagnement et de financement adaptés à leurs problématiques. 8 structures en ont bénéficié.
- **Veille sur les financements, dispositifs d'accompagnement, rencontres, ressources et réglementation** à destination des entreprises de la filière, relayée sur les canaux de communication du RIM.
- **Recensement, dans un outil interne au RIM, des acteurs de la chaîne d'accompagnement économique** avec lesquels le RIM coopère et qualification de l'offre proposée, des conditions d'éligibilité et de la nature de la collaboration, afin d'orienter au mieux les structures.

PRATIQUES RESPONSABLES

RÉFÉRENTES SALARIÉES :

MARINE COSTECALDE
MALIKA VIGNON

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)
CHRISTIAN JOSUÉ (AMISTANÇA-AMISTANZA)

● RAISON D'ÊTRE

Réinterroger ses pratiques au regard des enjeux écologiques ne peut pas se restreindre à une démarche purement méthodologique et technique. Accepter de replacer son projet dans un environnement large (territoire, biodiversité, diversité culturelle ...) est un travail long et sensible. C'est à partir de ce constat que nous avons posé les intentions de cette thématique. Le RIM se pose en soutien au cheminement des acteurs sur ces sujets grâce notamment à une posture d'écoute et de confiance. L'équipe se donne la possibilité d'expérimenter des formats ou des outils pour alimenter les méthodes de travail et les pratiques professionnelles. Pour guider ce travail auprès des acteurs de musiques actuelles, de sa gouvernance et de son équipe salariée, le RIM choisit les droits culturels et la responsabilité sociétale comme référentiels.

● DONNÉES ANALYTIQUES

7,22% de temps de travail (dans lesquels 0,27 % sur égalité/mixité)

● ANALYSE QUANTITATIVE



temps d'intervention auprès de réseaux ou structures partenaires (Village Francocéans, Le temps d'aimer la danse, Collectifs des Festivals éco-responsables et solidaires en Région-Sud, Mouvement Associatif Nouvelle-Aquitaine)



réunions avec les référents élus



appel à projets obtenu :
accélérateur des possibles



contributions à : accompagnement de mémoire, participation à la création de ressource vidéo IDDAC, participation au jury des [Bravos](#)



pauses pratiques responsables (numérique, achats, communication)



mesures du CDF (transition énergétique, accompagnement au changement)

R2D2 4

rencontres : Festivals en Mouvement, 1 marathon créatif, 3 visios référents développement durable des festivals, 2 séminaires

ICI C'EST COOL !

2 formations « prévention des VSS » (dont une avec la mairie de Bordeaux), 40 personnes formées, 21 RDV ressource information conseil sur les VHSS

● ANALYSE QUALITATIVE

Évolution des formats d'accompagnement

Suite à une diminution des sollicitations individuelles pour des les entretiens-conseil en 2023, un nouveau format plus collectif d'échange entre pairs sur un sujet pré-défini a vu le jour : **LA PAUSE**.

Expérimenter l'intégration d'outils d'intelligence collective dans les espaces de travail internes

La montée en compétences de l'équipe sur certaines outils et méthodes d'intelligence collective (Co-développement, facilitation) a permis de **faire évoluer les formats de temps de travail collectifs** (séminaire d'équipe, réunion thématique pratiques responsables). L'évolution de ces pratiques vise à **intégrer davantage les usages et besoins des salarié·e·s et de la gouvernance** pour être plus efficaces dans la construction de projets.

Préfigurer et animer des projets en lien avec les partenaires

Le RIM travaille avec une diversité de partenaires pour faire avancer plusieurs sujets liés aux pratiques responsables :

- **animation de concertations** sur les éco-conditionnalités et mesures en faveur de l'égalité-mixité et des mobilités douces,
- **animation d'échanges au sein du réseau** (ateliers et tables rondes lors des Routes du RIM),
- **contribution aux dynamiques inter-régionales et nationales** (coordination et animation de projets) : R2d2 (Réseaux régionaux d'accompagnement des festivals au développement durable), Coop Réseau (fédération des réseaux régionaux musiques actuelles), Réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine (CINA, LINA, CONFER, 535...), Ici C'est Cool,
- **préfiguration (prospective et étude d'opportunité)** : Marché des Douves sur les droits culturels, Procuris sur les achats groupés, Toopi Organics sur le recyclage et valorisation de l'urine humaine.

Un travail d'accompagnement en peine de reconnaissance

Malgré l'augmentation des financements publics dédiés aux projets à impact écologique, il demeure toujours **difficile de faire reconnaître et financer le travail au long cours du RIM** de conseil et d'accompagnement des acteurs aux pratiques responsables. Différentes tentatives de recherches de financement ont été lancées mais aucune n'a aboutie (CNM, DGCA, France 2024).

Un investissement grandissant du réseau sur l'enjeu énergétique

Au-delà de l'accompagnement à la transition énergétique mené dans le cadre du contrat de filière (8 structures accompagnées sur une année, baisse de consommation énergétique de certains lieux allant jusqu'à 30 %), **le RIM poursuit son investissement sur ce sujet en structurant de nouveaux partenariats** : Incub' (accompagnement à la sobriété), Collectif Energie (achat groupé de contrat d'électricité).

STRUCTURATION

RÉFÉRENT SALARIÉ :

BENJAMIN SUHARD

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)

RUDY LANNOU (MÉLODINOTE)

STÉPHANE ALAUX (CIAM)

GUILLAUME MANGIER (DE LA NEIGE EN ÉTÉ)

● RAISON D'ÊTRE

Recomposé en fin d'année, le cercle Structuration en tant que tel a mobilisé en 2023 un faible temps de travail. Le même constat s'applique au sein de la plupart de ses thématiques (si l'on excepte le Rayon). Les objectifs du cercle structuration ont globalement pâti en 2023 du format des Routes du RIM resserrées sur des enjeux statutaires. En effet, les rassemblements régionaux sont essentiels pour faire avancer les enjeux de structuration et d'échanges entre les familles d'activités à l'échelle régionale. Si la logique de conventionnements avec les fédérations nationales représentatives des activités de nos adhérents s'est quant à elle avérée peu efficiente, ce constat n'a toutefois pas empêché les rencontres et les échanges d'informations réguliers entre les équipes et les collaborations ponctuelles sur des enjeux communs, thématique par thématique, avec des effets pertinents sur les cas particuliers d'adhérents comme sur les politiques publiques.

● DONNÉES ANALYTIQUES

4,64% du temps de travail

● ANALYSE QUALITATIVE :

- **Participation et contribution à un groupe de travail** sur la construction d'un référentiel métier de chargé·e-s d'accompagnement de projets Musiques Actuelles, à l'initiative de De La Neige en Été et Les Formations d'Issoudun, en collaboration avec d'autres réseaux territoriaux,
- **la pause de 2023 pour l'événement fédérateur FORMA** dans le cadre des restrictions budgétaires propres à cet exercice. La fin d'année a toutefois permis d'explorer l'hypothèse de la prochaine édition en fin 2024 avec le CROUS de Pessac. Pour des raisons de faisabilité et un choix stratégique de calendrier, cette édition sera finalement reportée au premier semestre 2025 afin de permettre à l'équipe de relancer durablement une régularité annuelle pour l'événement.
- **organisation d'une journée d'échange entre les équipes FEDELIMA-RIM le 18/09 autour de notre mission commune d'accompagnement et de soutien aux adhérents.** Placée dans le cadre d'un cercle Développement Territorial étendu pour regrouper la plupart des salariés du RIM investis au quotidien sur l'accompagnement individuel des adhérents, cette journée a permis de partager ce lien au sein de l'équipe du RIM, d'aborder sous de nouveaux angles des enjeux de posture professionnelle et de mettre en évidence les espaces d'échange nécessaires entre chargés d'accompagnement communs aux différents réseaux et fédérations.

SPECTACLE VIVANT

RÉFÉRENT SALARIÉ :
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :
NON DÉFINIS

● SITUATION INITIALE ET ÉVOLUTIONS

Fin 2022, les contraintes budgétaires du RIM avait amené la gouvernance à supprimer cette thématique Spectacle vivant du projet associatif, faute de moyens et de ressources humaines disponibles. Cependant, les élus du Conseil d'administration ont demandé à juste titre sa réouverture, au regard du nombre important d'adhérents concernés (XX%).

C'est dans ce contexte, et sans temps de travail dédié, que nous avons tenté de relancer une dynamique, notamment à partir du dernier semestre 2023 avec les nouveaux élus. Parmi les chantiers identifiés, se trouvent :

- **le Contrat de filière** : travail avec les adhérents concernés sur le catalogue des mesures du Contrat de filière pour s'assurer que les enjeux du spectacle vivant sont bien cernés,
- **les coopérations inter-filières** : prévision en 2024 d'une rencontre avec les adhérents de 535 (réseaux de structures de spectacle vivant) pour discuter des questions artistiques. Ce réseau est en attente de ponts et coopérations, tel qu'ils l'ont exprimé en Concertation le 23 mai 2023,
- le plan « **Mieux produire, mieux diffuser** », dont les impacts sur les acteurs sont à construire avec la DRAC,
- **le label SCIN** : nous explorons, en lien avec la FEDELIMA, la possibilité de d'envisager une labellisation « Scène conventionnée d'intérêt national » pour certains lieux adhérents,
- **l'ouverture d'un dialogue avec la DGTDC** : cette récente direction du Ministère est intéressante (droits culturels, territoires, transmission...). Jusqu'ici, nous n'avons pas pu ouvrir ce dialogue, par manque de temps, mais il serait important de le faire en 2024,
- **le suivi de différents chantiers opérationnels** : en effet, la Transition énergétique, la gestion de la ressource en eau, la négociation collective sur l'énergie, les achats groupés ou encore les partenariats avec la FEDELIMA sont autant de sujets qui concernent particulièrement les acteurs du spectacle vivant.

● RAISON D'ÊTRE

Ainsi la raison d'être de cette thématique, esquissée fin 2023 avec la nouvelle gouvernance du RIM, pourrait s'articuler autour de : la ressource (conseils, informations, échanges entre pairs...), l'accompagnement des politiques publiques (Contrat de filière, MPMD, SMAC, SCIN, DGTDC, CPRDFOP...), la coopération (trans-filière en région, lien avec la FEDELIMA...) et l'accompagnement des acteurs (Transition énergétique, énergie...).

RADIOS MUSICALES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
NICOLAS ANTOINE

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :
SARA PÉHAU (BEAUB FM)

● RAISON D'ÊTRE

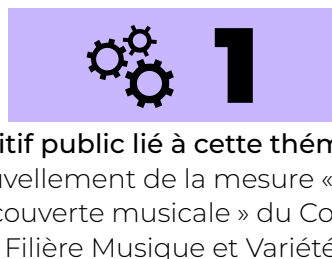
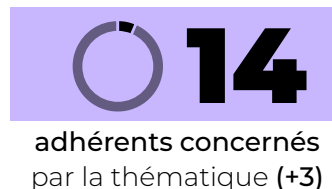
Durant les 5 premières années d'existence du RIM, les radios musicales ont démontré leur volonté d'implication au sein du réseau, mais aussi de coopération avec les autres typologies d'acteurs de la filière. En s'appuyant sur un nombre croissant de (web)radios adhérentes, l'objectif du RIM pour les quatre années à venir sera de pérenniser et amplifier ces liens et dynamiques :

- **poursuivre la contribution à la co-construction des politiques publiques en faveur des (web)radios musicales,**
- **soutenir l'émergence et la lisibilité** de leurs actions et coopérations entre (web)radios ainsi qu'avec les autres typologies d'acteurs de l'écosystème régional,
- **assurer un rôle de veille, ressource et captation des enjeux** liés aux (web)radios musicales sur le territoire régional.

● DONNÉES ANALYTIQUES

0,92% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



● ANALYSE QUALITATIVE

- **La montée en compétence de l'ensemble de l'équipe du RIM face aux réalités et enjeux spécifiques des radios musicales** a été assurée sous la forme d'une journée de « form'action » organisée conjointement par le salarié référent et Beaub FM. Ce temps collectif mêlant apports théoriques et pratique radiophonique a permis une meilleure acculturation de l'ensemble des salariés à cette thématique afin qu'ils soient en capacité d'apporter un dialogue et des réponses plus adaptés à cette typologie d'adhérents toujours plus présente au sein du RIM.
- **Une poursuite de la mesure dédiée aux « radios de découverte musicale » dont les modalités de pérennisation restent à trouver.** Le RIM se satisfait de la reconduction de cet appel à projet par les partenaires publics, ainsi que de voir apparaître une webradio parmi les lauréats de celui-ci. L'évaluation de cette mesure reste à ce stade très empirique, malgré un temps dédié lors de la concertation de Limoges, et devra faire l'objet d'un réel travail de fond pour identifier les meilleures pistes de pérennisation. Dans ce sens, le RIM a néanmoins lancé de premières propositions d'échanges avec la Région Nouvelle-Aquitaine, non abouties à ce stade, quant à l'opportunité et au périmètre d'un COM Radios (à l'image de ce qui existe pour les télés régionales).
- **Des liens renforcés avec la FERAROCK** se sont mis en place à travers des rdvs bilatéraux réguliers (BIS de Nantes, rdvs visios), mais aussi par la participation à un temps d'échange national initié par la FERAROCK avec l'ensemble des réseaux régionaux.
- **La confirmation d'une individualisation des besoins d'accompagnement des projets radiophoniques** doublé du constat que depuis la création du RIM, le nombre d'adhérents concernés a été multiplié par 7, tandis que le temps salarié dédié à cette thématique n'a même pas doublé. Il convient dans ce contexte de souligner l'investissement de l'adhérente référente notamment sur la conduite en binôme avec le salarié du RIM d'une série d'entretiens individuels avec les (web) radios adhérentes.
- **Des marges de manœuvre à retrouver pour l'animation de temps et enjeux d'ordre collectifs.** La perspective d'une mission de service civique dédiée en 2024 constituera une première réponse à ce besoin de temps dédié. Enfin, le RIM compte désormais un nombre de projets radios adhérents équivalents voire supérieur à certains réseaux spécialisés en Nouvelle-Aquitaine. Cela impliquera de questionner sa posture en terme de représentation.

MUSIQUE ENREGISTRÉE

RÉFÉRENTS SALARIÉS :

EMMANUEL CASTEL
JEAN-BAPTISTE MAGNE

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

FANY SOUVILLE (LAMA O ÉDITIONS)
JUDICAËL DACOSTA (MICROCULTURES)
MATTHIEU HARAMBOURE (BELARRI)

● RAISON D'ÊTRE

Cette thématique a pour but de regrouper les labels indépendants face aux diverses mutations qu'ils rencontrent (économiques, technologiques,..), avec la nécessité de repenser et diversifier leurs activités. En Nouvelle-Aquitaine, plus de 90 structures sont accompagnées à travers la thématique Musique Enregistrée. Depuis 2022, elle englobe également le projet protéiforme Le Rayon, qui a pour but de valoriser les productions phonographiques régionales au travers d'un réseau de partenaires répartis sur l'ensemble du territoire et d'un site internet dédié.

● DONNÉES ANALYTIQUES

17,88% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



partenaires Le Rayon



participants à l'atelier dédié
durant la concertation
du 23 mai



participations à des conseils
d'administration de la FELIN



ouvertures de partenaires :
la Superette Pola, le Café Lib,
le Café de l'espace, l'Alzire,
La Quincaillerie.



fermetures de partenaires :
L'Encre et la Boussole,
la Librairie Pierre Loti



nouvelles typologies de par-
tenaires : la Médiathèque de
Rochefort et la Bibliothèque
de Bordeaux Mériadeck.



kilomètres parcourus pour
distribuer les disques



oeuvres vendues



de ventes de disques

● ANALYSE QUALITATIVE

La préfiguration des entretiens-conseils a nécessité deux étapes préalables :

- une formation sur mesure et portée par CONFER, dédiée à l'« accompagnement des porteurs de projets musique enregistrée » pour monter en compétences et acquérir une légitimité dans le conseil et l'orientation des professionnels. Cette formation a également permis une montée en compétences de deux techniciens de la Région Nouvelle-Aquitaine,
- une réflexion autour du format à proposer aux acteurs concernés (visio, présentiel, animation, sujets à aborder...).

Le maintien de la relation avec nos partenaires s'est articulé autour :

- de l'intégration d'une nouvelle typologie de partenaires au Rayon du Rim avec la Médiathèque de Rochefort et la Bibliothèque de Bordeaux, qui a nécessité la redéfinition du « réseau de distribution » en « réseau de valorisation », afin d'y proposer une offre de prêt de CD et vinyles,
- du design de nouveaux **Bacs Le Rayon ®** plus compacts et intégrant un système de tiroirs dédiés au réassort. La fabrication a pu se faire en fin d'année par KRL-Cartonniste, prestataire charentaise spécialisée dans la création de meubles en carton recyclé,
- de l'adaptation des œuvres distribuées en fonction de la typologie des partenaires : cette prise en compte des réalités de terrain a également permis de faciliter le réassort,
- de la création d'une liste de diffusion partenaires,
- de la rédaction et la mise en place de nouvelles conventions de partenariats : une pour les partenaires et une pour les labels adhérents.

Il demeure nécessaire de rester vigilant au fait que la rationalisation de la tournée de distribution (une seule tournée physique par an) puisse altérer à moyen / long terme la relation privilégiée avec nos partenaires.

Le travail collaboratif avec la FELIN a pris la forme :

- d'une réflexion autour de la mise en place d'entretiens-conseils communs,
- d'un travail sur le projet de création d'une Maison Commune Culture en Nouvelle-Aquitaine,
- de réflexions communes autour d'une filière de recyclage de disques avec le regret de ne pas avoir pu faire partie du projet final.

L'envie de réunir les labels a abouti à :

- l'organisation et l'animation d'un atelier « Comment réintégrer la musique enregistrée dans le contrat de filière ? », le 23 mai, avec 20 participants, pour recueillir et prioriser les besoins des acteurs dans le but de les intégrer aux mesures du prochain Contrat de filière Musique et Variétés en Nouvelle-Aquitaine,
- divers rendez-vous avec la Région pour anticiper la renégociation du Règlement d'Intervention Région Musique Enregistrée,
- un relais et une participation à la table ronde du SMA à Bordeaux, co-organisée avec le RIM et la FELIN, pour assurer la représentativité du syndicat au sujet de la musique enregistrée dans les instances nationales paritaires.

TRANSMISSION, ACCOMPAGNEMENT, MÉDIATION, FORMATION

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

ALICE DROUET
JEAN-BAPTISTE MAGNE

RÉFÉRENTS ADHÉRENTS :

PIERRE LAFAILLE (RICOCHET SONORE)
MARC DU MAS DE PAYSAC (L'INCONNUE)
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)
STÉPHANE ALAUX (CIAM)
GUILLAUME MANGIER (DE LA NEIGE EN ÉTÉ)

● RAISON D'ÊTRE

La thématique a pour objectif de contribuer à la structuration de la filière transmission (consolidation des emplois et activités, innovation et structuration pédagogique, mutualisation de ressources, développement des parcours de publics...) et à la légitimation des structures et acteurs de transmission dans les politiques publiques (en lien notamment avec le CFMV).

Cette thématique est une des plus récentes au RIM et fait suite à une volonté des adhérents d'inscrire ce sujet dans le projet du RIM. Le temps de travail très limité des deux salarié·e·s en charge de celle-ci est compensé par l'implication des 4 adhérents référents.

● DONNÉES ANALYTIQUES

0,70% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



13

participants à l'atelier dédié durant
la concertation du 24 avril



1

demi-journée consacrée aux pratiques en
amateur : présentation de la thèse de Lenaïg
Lozano à la concertation du 23 mai à Bayonne



84

structures concernées par la thématique,
après un travail de recherche et de catégori-
sation de leurs activités



3

liens avec des conseils départementaux pour
le renouvellement de leur Schéma Départe-
mental des Pratiques Artistiques et Culturelles
(SDPAC)

● ANALYSE QUALITATIVE

- **La thématique s'appelle désormais « Transmission, accompagnement, médiation et formation »** pour favoriser la représentativité des toutes les typologies d'activités qu'elle concerne,
- un travail, porté par la thématique Pratiques Responsables, a été réalisé avec Incub' sur des préconisations concernant la « **Transition écologique des écoles de musique : préconisations d'architectes** » (contraintes et recommandations),
- **une réflexion a été initiée sur la création d'outils numériques mutualisés** suite à la sollicitation d'un adhérent, **ponctuée de différents temps de travail**,
- le groupe de travail salarié·e·s référent·e·s a émis de **nombreuses préconisations de mesures dans le cadre de la renégociation du Contrat de Filière Musiques et Variétés**. L'atelier dédié durant la Concertation du 24 avril à Limoges a également permis d'inclure au catalogue des mesures une déclinaison de dispositifs pluriannuels et complémentaires, avec comme fil rouge la porosité entre pratiques amateurs et professionnelles. Au total, c'est une vingtaine de mesures transversales et 5 mesures dédiées qui en ont émergé,
- plus globalement, la préparation des différentes concertations a permis de mettre en lumière, auprès des partenaires publics, le **manque de prise en compte des enjeux des activités représentées par cette thématique dans les politiques publiques**,
- deux référents ont activement travaillé à la **prise en compte des problématiques de la thématique dans le CPRDFOP** : Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles.
- en lien avec la thématique T2, les référents de la thématique ont poursuivi leurs **contributions et participations au Groupe de Travail des Écoles de Musique (GTEM)** du département de la Gironde.

CO-CONSTRUCTION

RÉFÉRENT SALARIÉ :

FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :GUY GARCIA (SANS RÉSERVE)
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)
LAËTITIA PERROT (LA NEF)

● RAISON D'ÊTRE

La démarche de co-construction du RIM vise à favoriser la création d'un ensemble cohérent de dispositifs et de partenariats permettant d'accompagner les acteurs musicaux (ressources, appuis-conseils, appels à projets, aides de droit commun, mesures non-financières, Pôles de compétences,...). L'objectif du RIM est de créer ainsi les conditions nécessaires au développement des droits culturels des personnes et de permettre l'émergence de territoires créatifs et solidaires.

Pour cela, nous mettons en place un processus d'éducation populaire visant à autonomiser nos adhérents et à consolider une dynamique ambitieuse de dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Les bouleversements de ces dernières années, qu'ils soient sanitaires, socio-économiques ou sociétaux, ont montré le caractère essentiel de la co-construction. Au niveau des politiques publiques comme des solidarités interprofessionnelles, l'accompagnement des évolutions de notre écosystème est un élément clé de l'élaboration du projet du RIM.

En proposant une vision élargie de la co-construction, nous souhaitons ainsi renforcer notre capacité à imaginer, à mettre en œuvre et à évaluer des dispositifs ou des coopérations susceptibles de contribuer à un développement durable des musiques actuelles.

● DONNÉES ANALYTIQUES

0,42% du temps de travail

● ANALYSE QUALITATIVE :

Les difficultés rencontrées en 2023 sur le Contrat de filière ont beaucoup occupé le Cercle Co-construction (voir rapport d'activités dédié), contraignant ainsi sa capacité d'exploration d'autres sujets. Nous avons en effet besoin de mobiliser autant que possible les différentes compétences de l'équipe et de la gouvernance du RIM pour préciser nos attendus, mais aussi pour tenter de trouver la voie du compromis sur un sujet central dans l'évolution des politiques publiques en faveur de l'écosystème musical. Malgré tout, le Cercle co-construction a :

- **exploré les contours et préfiguré une action de ressource sur le plaidoyer** en direction des adhérents. Cette démarche avait été considérée prioritaire dès 2022 afin de renforcer la capacité des acteurs à interagir pertinemment avec les partenaires publics locaux. Cependant, elle a été mise en sommeil assez rapidement, par manque de crédits disponibles (l'accompagnement externe par 6-PM est hors de nos moyens actuels) et du fait de l'arrêt maladie d'un salarié du RIM.
- **assuré un suivi global et transversal des différentes politiques publiques en cours l'élaboration** (voir thématique dédiée). Il nous a semblé en effet essentiel, dans un contexte de mutation du modèle culturel et des politiques publiques, de porter une voix cohérente susceptible de contribuer à la juste articulation des diverses initiatives.
- **impulsé un dialogue avec nos parties prenantes, au sein même du Cercle.** En effet, au regard notamment des dynamiques de convergence en cours avec nos homologues culturels de Nouvelle-Aquitaine (projet de Maison Commune), nous souhaitons consacrer du temps à l'interconnaissance des enjeux, perspectives et modes d'organisation des différents secteurs artistiques. Nous avons entamé ce processus en 2023 par une rencontre avec le réseau 535, qui regroupe les acteurs du spectacle vivant.

À l'instar du Cercle Vie associative (voir rapport dédié), qui a vu lui aussi son périmètre bouleversé par les difficultés traversées par le RIM, le Cercle co-construction souhaite à l'avenir recentrer et clarifier ses missions pour éviter les redondances et améliorer son efficacité dans la mobilisation de ses membres.

POLITIQUES PUBLIQUES

RÉFÉRENT SALARIÉ :

FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

RICET GALLET (CRMTL)

● RAISON D'ÊTRE

La compréhension, l'articulation, voire la convergence progressive des politiques publiques en direction des musiques actuelles constituent l'un des chantiers majeurs pour les parties-prenantes de notre écosystème. En effet, le constat, maintes fois renouvelé, du morcellement des politiques publiques reste un des principaux freins à la mise œuvre de solutions efficaces et durables.

C'est le défi que s'est lancé le RIM qui, en complémentarité avec le Contrat de filière « musique et variété », intervient à différentes étapes (connaître et rendre lisibles, co-construire, suivre et accompagner). L'enjeu est d'élaborer une nouvelle façon de penser et de faire vivre la relation entre un secteur professionnel et ses partenaires. Cette démarche, ancrée dans les droits culturels, doit ainsi contribuer à l'efficacité des politiques publiques aux échelons locaux, régionaux et nationaux.

● DONNÉES ANALYTIQUES

12,27% du temps de travail

● ANALYSE QUALITATIVE :

L'année 2023 fut particulièrement dense pour notre action en direction des politiques publiques. Nous avons autant poursuivi nos démarches historiques que renforcé notre contribution aux différents espaces de négociation :

- **diversification des actions de ressources** : nous avons mené des interventions auprès de nombreux interlocuteurs, qu'ils soient adhérents (SMAC ou lieux de diffusion notamment), homologues (réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine, SODAREP), étudiants (IPCI et Science Po, chercheurs...), ou partenaires publics (départements, agglomérations). Nous avons également participé à plusieurs réflexions autour de l'AMI France 2030 (ITEMM, MICS, MUSA...), ainsi qu'aux principaux temps professionnels du secteur (BIS de Nantes, Congrès du SMA, séminaire nationale des réseaux de musiques actuelles...),

- **développement des partenariats** : nous avons renforcé nos coopérations avec les réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine (535, Grand'Rue, CINA, LINA, Astre, AGECE...), notamment par des échanges autour du développement durable, et, surtout, le lancement du projet de Maison Commune, en lien avec la Foncière Solidaire. Il en va de même pour nos pairs dans les autres régions, avec lesquels les coopérations se sont multipliées, ainsi que pour les fédérations nationales (Ufisc, Fédélima, Féarock, Felin, Famdt...). Nous avons également exploré un partenariat avec UBIC (laboratoire de recherche universitaire) et renouvelé notre convention de partenariat avec Pôle Emploi Spectacle,

- **implication dans des gouvernances liées aux politiques publiques** : au-delà de notre présidence de l'AGEC (acteur clé des politiques publiques de l'emploi culturel), nous participons également au Conseil d'administration de l'agence ALCA (groupe de travail statutaire, participation à la Concertation régionale cinéma), au Comité régional du FONJEP, et au Conseil d'administration du GIP Cafés-Cultures,

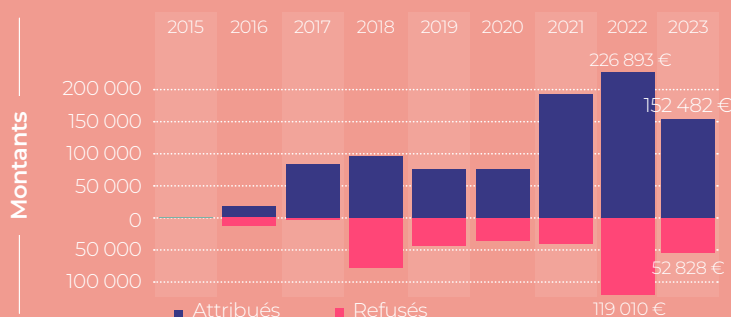
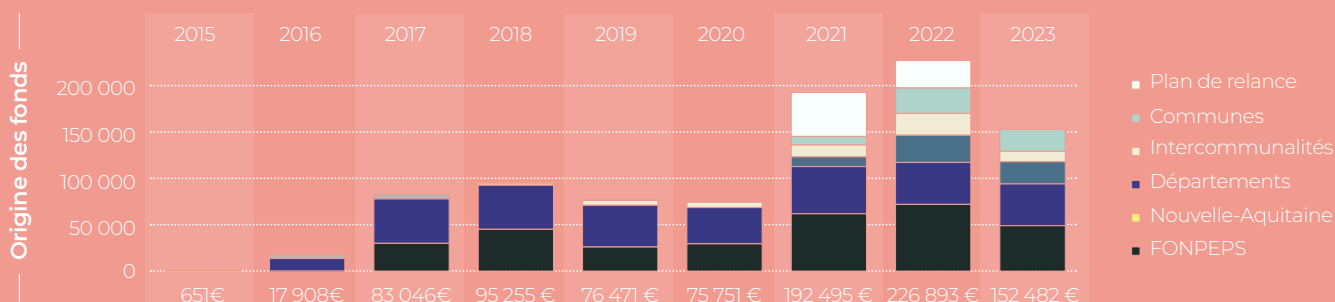
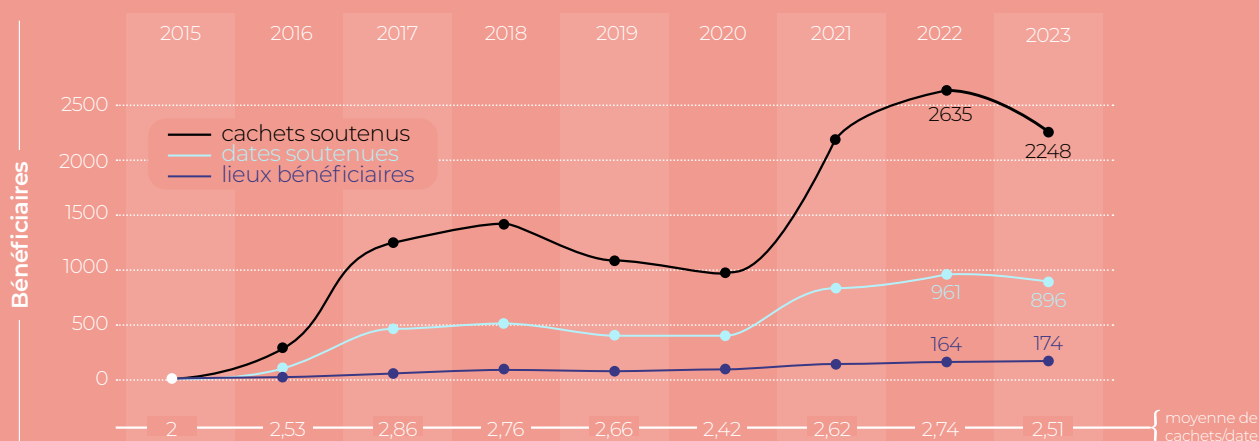
- **participation à la co-construction de politiques publiques** : nous avons impulsé une réflexion sur la transcription de la mesure « Transition énergétique » du Contrat de filière dans le droit commun de la Région, participé à la mission « Bargeton » sur le financement de la filière culturelle, et contribué aux différentes concertations initiées par la Région (Spectacle vivant, Manifestations, Transition écologique, CPRDFOP, cinéma...). Par ailleurs, nous avons entamé un dialogue avec la DRAC sur le plan « mieux produire, mieux diffuser » (à poursuivre) et échangé avec l'IGAC sur les politiques publiques numériques. En revanche, cette grande diversité de sollicitations ne nous a pas permis de participer comme nous l'aurions voulu au Comité consultatif « lieux culturels » de la Région,

- **négociation du renouvellement de notre poste au CESER** : arrivée en fin de mandat en décembre 2023, l'assemblée du CESER a été renouvelée pour six ans. Malgré l'engagement du RIM (taux de présence très élevé, participation importante, vice-présidence...), la Préfecture a finalement choisi de partager avec le Syndéac le siège historiquement confié au RIM seul. Si nous ne remettons pas en cause la légitimité du Syndéac, nous regrettons une décision qui risque d'amoinrir notre capacité à agir sur les politiques publiques.



GIP CAFÉS-CULTURES

RÉFÉRENT SALARIÉ :
BENJAMIN SUHARD



Collectivités adhérentes 2023

- Région Nouvelle-Aquitaine
- Dépt Charente (16)
- Dépt Gironde (33)
- Dépt Lot et Garonne (47)
- CU Grand Poitiers (86)
- CA Grand Angoulême (17)
- CA Tulle Agglo (19)
- CA Pays Basque (64)
- CC Vienne et Gartempe (86)
- Saintes (17)
- Périgueux (24)
- Bordeaux (33)
- Bayonne (64)
- Pau (64)
- Gençay (86)
- Poitiers (86)

CONTRAT DE FILIÈRE

RÉFÉRENTS SALARIÉS :

UGO CAZALETS
HUGO VILMOT

RÉFÉRENT·E·S ADHÉRENT·E·S :

PAULINE GOBBINI (KIEKI MUSIQUES)
GUY GARCIA (LE SANS RÉSERVE)
MATTHIEU PERREIN (BANZAÏ LAB)

● RAISON D'ÊTRE

Le Contrat de filière « Musiques et variétés », dont la deuxième version a été signée en 2020 entre l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le CNM et le RIM, est l'aboutissement d'une démarche fondée sur une responsabilité partagée dans la co-construction des politiques publiques. Il est l'expression d'une éthique et d'une stratégie commune fondées sur les droits culturels et la responsabilité sociale des organisations (RSO). Une nouvelle étape a été franchie le 13 janvier 2022, à l'occasion de la signature d'un avenant qui ouvre partiellement la démarche à l'ensemble du champ musical. Cet avenant intègre ainsi les acteurs des musiques de répertoire et de création en prenant en compte leurs enjeux propres.

Le RIM, depuis le premier Contrat de filière signé en 2015, joue un rôle singulier dans la démarche puisqu'il en assume la coordination. Il s'agit notamment d'animer les réunions et les concertations territoriales et d'assumer un rôle de prospective et de prescription pour favoriser l'évolution de la démarche. L'année 2023 est la dernière du Contrat de filière en cours, celle de son évaluation et des négociations pour la prochaine convention, dont la signature est prévue en 2024.

● DONNÉES ANALYTIQUES

12,27% du temps de travail

● ANALYSE QUANTITATIVE



mesures du Fonds Créatif



lauréats (+50%)
dont 14 pour la 1^{ère} fois



comités de coordination,
3 comités d'attribution



concertations territoriales
(Cenon, Limoges, Bordeaux
et Bayonne) qui ont réuni
388 participants cumulés

● ANALYSE QUALITATIVE :

L'année 2023 a marqué la dernière année du contrat de filière 2020 – 2023, celle de son évaluation et de sa renégociation. Dans cette perspective 4 concertations ont été organisées, en étant vigilant à prendre en compte les enjeux des adhérents du Rézo MUSA pour poursuivre leur intégration à la démarche.

- **7 mesures ont été financées par le Fonds Créatif.** La mesure Transition et Développement des Structures de Musiques Actuelles a été publiée pour la première fois et a généré un travail important d'accompagnement des candidats.

- **Le processus d'évaluation, initié en 2022, s'est terminé en 2023** après le comité stratégique de janvier, la Concertation territoriale de Cenon (alimentée par un formulaire d'évaluation et de perspectives) et la remise du rapport de coordination du RIM en avril.

- **Les nombreuses séquences de travail (interne, en comité stratégique ou de coordination et en concertation)** ont permis au RIM de synthétiser des préconisations et recommandations pour les traduire dans la nouvelle convention.

- **En parallèle, un catalogue de 43 mesures a été construit,** grâce à 12 ateliers en concertation, et en lien avec de nombreux partenaires (signataires du contrat mais aussi le FONJEP, certains Conseils Départementaux, les autres réseaux régionaux de Nouvelle-Aquitaine, FANA, ...).

- **La renégociation a été difficile et n'a pas pu être terminée en 2023.** Après une première phase constructive de janvier à octobre, les discussions n'ont pu aboutir après que le CNM ait quitté la table des négociations et refusé le principe d'un avenant pour se donner du temps malgré l'alignement des partenaires régionaux (DRAC, Conseil Régional et RIM). Les divergences concernaient principalement trois points : la gestion du fonds, la place du RIM et la nature des mesures.

RELATIONS AUX PARTIES-PRENANTES

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

MALIKA VIGNON
HUGO VILMOT

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

LAURENT MOULÉDOUS (PAGANS)

● RAISON D'ÊTRE

Cette thématique se veut être un espace de réflexion et d'expérimentation sur la façon dont le RIM travaille avec ses parties prenantes. Quelle que soit la nature des liens, leur niveau de structuration ou encore leur régularité, le développement du projet associatif du RIM est rendu possible par l'engagement de toutes ses parties prenantes.

L'intention ici est d'interroger l'adéquation entre les besoins auxquels le projet du RIM tente de répondre et les besoins et attentes des personnes (morales ou physiques) qui ont un intérêt dans les activités et décisions de l'association et qui constituent ainsi les parties prenantes du RIM.

Décrypter, analyser ou expérimenter des « nouveaux » formats de dialogue sont autant d'actions qui pourront être activées pour répondre à cette ambition.

● DONNÉES ANALYTIQUES

3,43% du temps de travail

● ANALYSE QUALITATIVE :

Bien que l'année 2023 fut riche en temps passé avec des parties prenantes de longue date ou plus récentes, le temps dédié à la structuration de la démarche, inscrite dans le projet pluri-annuel, a quant à lui été contraint par une baisse de temps de travail des salarié·e·s référent·e·s.

● **Les rencontres avec nos parties prenantes pensées pour alimenter des réflexions collectives :** plusieurs rencontres avec nos homologues réseaux ont été intégrées à des temps de travail en cercle de façon à favoriser l'interconnaissance et à inclure les enjeux communs aux réflexions du réseau (invitation du réseau 535 par le cercle Co-construction, invitation du réseau Technopol et FEDELIMA dans le cadre du cercle Développement territorial).

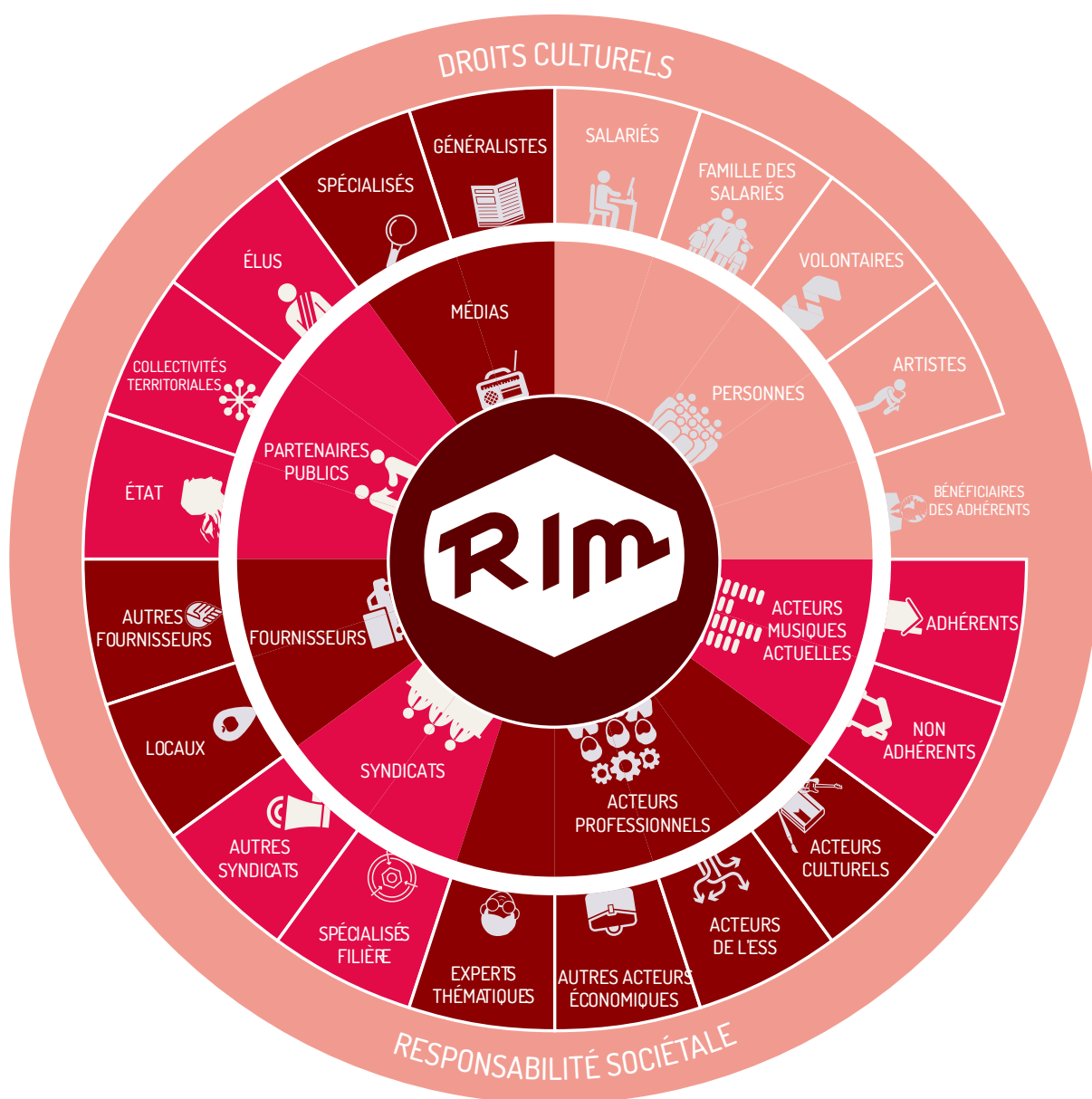
Ces temps d'échanges étaient également prévus dans le cadre des conseils d'administration. Si certaines rencontres ont eu lieu (MUSA, Technopol), elles restent complexes à organiser et à harmoniser avec des ordres du jour toujours très denses.

● **Une participation aux dynamique de réseau importante :** nos liens avec nos homologues réseaux culturels en Nouvelle-Aquitaine et au national, avec les réseaux régionaux musiques actuelles nous ont beaucoup mobilisés en 2023. Que ce soit pour penser et construire un projet de Maison Commune ou pour un travail de plaidoyer ou d'échanges de pratiques, ces espaces sont précieux pour alimenter notre projet associatif.

● **L'outil de cartographie des parties prenantes difficile à financer :** l'année 2023 aura marqué une étape dans ce projet avec la mobilisation de partenaires techniques sur les questions de développement numérique (Web Solutions) et la conception de contenus ainsi qu'un accompagnement des acteurs dans la prise en main de l'outil (E2S conseil). Malgré cela, ce projet rencontre encore des difficultés à être financé.

- **L'année de la renégociation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs :**
un travail important de rédaction de la CPO 23-26 et une réunion de copilage avec les partenaires ont permis de parvenir à la signature d'une nouvelle CPO pour le RIM. Cette convention réunit la Région, l'État, le département de la Gironde et le RIM.

Parties-prenantes du RIM (2018)



VIE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENT SALARIÉ :

FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

● RAISON D'ÊTRE

La gouvernance associative est sans doute l'enjeu interne le plus important pour le RIM. En faisant de la solidarité, de la coopération, de l'expertise et de l'innovation sociale les maîtres mots de la démarche collective, les adhérents ont impulsé une façon singulière de penser le pilotage du réseau (holacratie). Par ailleurs, le contexte et la situation du secteur des musiques actuelles nous imposent une attention toute particulière à la vie associative, à sa capacité à créer du lien et des synergies dans une perspective d'intérêt général.

C'est donc la pierre angulaire qui permet de faire du RIM une organisation apprenante, capable d'innovations dans un contexte de mutation permanente. Elle suppose de garantir une gouvernance, une communication et une gestion responsables, notamment par un espace de coordination du projet adapté aux enjeux de nos parties prenantes internes et externes.

● DONNÉES ANALYTIQUES

Temps de travail et charges ventilées dans l'analytique des autres Cercles et thématiques, considérant que la vie associative participe à l'ensemble du projet. Nous n'afficherons donc pas de données chiffrées ici.

● ANALYSE QUALITATIVE

Bien au delà de sa fonction initiale de coordination, définie en 2022, le Cercle Vie associative a été réorienté cette année comme un des piliers de la résolution de la crise budgétaire et de la crise de croissance que traverse le RIM. Il a ainsi participé, en lien avec le Conseil d'administration et le Bureau, à la définition des différentes solutions, ainsi qu'au suivi budgétaire et RH qui en ont découlé (réduction des charges et de la masse salariale, rationalisation des méthodes et des projets...).

Dans cette même optique, le Cercle a également exploré le projet de Maison Commune des réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine et envisagé un déménagement de nos locaux sur Poitiers. Il a par ailleurs :

● **amélioré et rationalisé la relation aux adhérents** : cela s'est avant tout traduit par une évolution des Routes du RIM, conçues pour être moins onéreuses sans pour autant réduire trop la qualité ni la convivialité. Nous avons également réfléchi à une nouvelle articulation permettant une relance de FORMA, abandonné en 2023 par mesure d'économie. Nous avons enfin travaillé la relation plus quotidienne aux adhérents (implication, gestion des données, espace adhérents, qualité de l'accompagnement...) et suivi la mise en place du nouveau processus d'adhésion voté en novembre 2022,

- **conçu un nouveau modèle pour les séminaires d'équipe** : s'il n'a pas pu être étendu comme prévu à la gouvernance du RIM pour des questions budgétaires, le séminaire 2023 permis d'améliorer le dialogue interne et de mener un travail sur les leviers de la résilience du RIM. Nous considérons cependant cette démarche inaboutie tant que nous n'aurons pas les moyens d'y associer le Conseil d'administration,
- **contribué à l'accompagnement de la gouvernance** : l'année 2023 fut une année électorale, qui a donc supposé pour le Cercle la supervision de l'ensemble de la démarche (évaluation du précédent mandat en terme de méthode et de satisfaction des membres, préparation des différents chantiers relatifs par exemple à l'intégration et à la formation de la future gouvernance, suivi du processus électoral...). Malheureusement, si nous avons prévu de clore certains sujets clés pour laisser aux nouveaux élus un environnement sécurisé (renouvellement du CESER, CPO du RIM, Contrat de filière, protocoles VHSS...), les premiers mois de la nouvelle gouvernance ont été plus chaotiques que prévus,
- **impulsé, sans aboutir, une démarche de coordination des référents de Cercle** : c'est ici notre principal regret par rapport aux objectifs initiaux. Les différentes urgences internes et externes ne nous ont pas permis d'aboutir ni de faire vivre la raison d'être initiale du Cercle. Nous avons clairement manqué de temps et de disponibilité d'esprit pour, par exemple, préciser de rôle des « passeurs » entre les Cercles ou plus encore pour répondre aux besoins de coordination de l'équipe.

COMMUNICATION

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

JEAN-BAPTISTE MAGNE
LÉA GILBERT

RÉFÉRENTE ADHÉRENTE :

NOLWENN MIGAUD (BANZAÏ LAB)

● RAISON D'ÊTRE

En 2023, comme depuis la création du RIM, la communication s'est attachée à garantir une circulation fluide des informations, à valoriser les actions portées par le réseau et par ses adhérents et à le représenter sur les temps forts de la filière.

Au croisement de l'équipe salariée, des adhérents et des parties prenantes de la filière, cette thématique se positionne comme instance de soutien et de coordination des actions de communication. Au quotidien, l'activité prend la forme d'une veille et d'une clarification des informations, de création de contenus et d'une animation de nos canaux internes et externes. La réflexion autour de la stratégie et des partenariats.

● ANALYSE QUANTITATIVE



- 108 newsletters envoyées (+3%)
- 135 336 destinataires (-7%)
- 30 869 ouvertures (+7%)
- ouvertures moyennes 28,7% (+3,7%)



- 6446 followers (+3%)
Couverture : 29 119 (-4%)
- 1307 abonnés (+27%)
Couverture : 9505 (+24,3%)
- 1454 abonnés
- supprimé

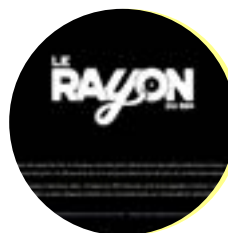


LES SITES

LE RIM



LE RAYON



CFMV



FORMA



● ANALYSE QUALITATIVE

Pour ce faire, en 2023 nous avons :

● **Questionné l'ensemble de la stratégie de com du RIM et reposé le plan de com :**

- entretiens avec des experts (les raisonné-e-s) et amorce d'une transition vers un site responsable,
- mise en place d'un outil agenda pour clarifier les événements portés par le RIM et ses partenaires,
- retour à un rythme mensuel de notre newsletter générale,
- création de 4 nouveaux Rollup et de nouvelles plaquettes de présentation,
- accueil d'un stagiaire d'un mois pour poser les bases d'un nouveau récit du RIM,
- validation d'une nouvelle charte graphique comprenant un nouveau logo, une déclinaison de couleurs et des éléments visuels.

● **Accompagné un apprenti et un volontaire en SC dans la valorisation des adhérents (Le Rayon) :**

- création d'interviews, de portraits et de focus « sorties de disques »,
- travail sur l'identité du projet et sa lisibilité sur nos différents supports,
- animation du site et des réseaux sociaux dédiés.

● **Travaillé avec les autres réseaux à la refonte de nos outils communs :**

- création d'une identité commune avec logo, charte graphique et nouveau site internet,
- ouverture d'un espace d'échanges de pratiques (Loomio) entre chargé-e-s de com° des réseaux régionaux musiques actuelles.

● **Initié un dialogue avec Champs Libres pour valoriser les initiatives et projets en zone rurale.**

● **Poursuivi l'implication dans la démarche du label Bâbord :**

- participation aux réunions de pilotage,
- recrutement d'une coordinatrice,
- accompagnement sur la stratégie de communication,
- réflexion autour de l'articulation Bâbord - Le Rayon.

● **Travaillé sur l'API globale du RIM pour faciliter la cohérence avec nos outils de communication**

Pages promo

- formulaires clarifiés,
- design des pages,
- module d'intégration des pages disques au site le-rayon.org.

Portail médias

- refonte vers un espace pro (Rayon Pro) à destination des médias et des programmateurs,
- nouvel affichage des disques,
- simplification des conventions RIM - médias,
- création de comptes personnalisés,
- mise en place d'un lien direct avec l'espace adhérent.

● **Mis en place un programme d'actions autour de l'offre de prêt de disques (en lien avec la thématique Musique Enregistrée)**

Médiathèque de Rochefort

- intervention publique le 14 octobre,
- inauguration du bac,
- réalisation et publication de portraits de partenaires.

Bibliothèque Meriadeck :

- coordination de réunions de pilotage du projet,
- mise en place d'un programme de rencontres en 2024 : les Jeudis du Rayon, avec formalisation de 5 thématiques en lien avec les enjeux de filière musicale et création d'outils et méthodes pour coordonner les candidatures de nos adhérents.

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

RÉFÉRENT·E·S SALARIÉ·E·S :

LÉA GILBERT
FLORENT TEULÉ

RÉFÉRENT ADHÉRENT :

DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

La gouvernance du RIM est partagée, représentative et démocratique. Sa raison d'être est de faire sens et de faire lien. Elle doit être la clé de voûte des instances de gouvernance élues et opérationnelles. L'année 2021 ayant été marquée par la mise en œuvre opérationnelle des nouveaux statuts associatifs et l'amorçage des nouvelles instances de gouvernance, il s'agissait, pour l'année 2022, d'assurer la continuité et la pérennité du travail engagé et de célébrer les 5 ans du réseau.

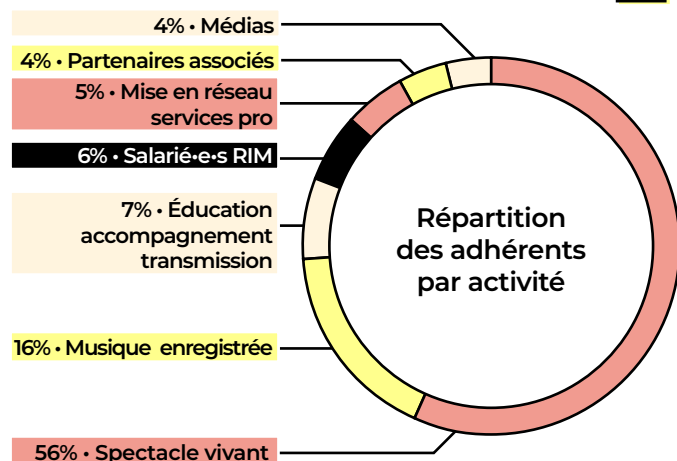
● RAISON D'ÊTRE

- Poursuivre le travail d'évolution et de clarification des instances de gouvernance,
- orchestrer les changements opérationnels,
- poursuivre la réflexion en faveur de l'intégration et de l'interconnaissance en tenant compte de l'augmentation du nombre d'adhérents,
- coordonner la célébration des 5 ans du RIM.

● ANALYSE QUANTITATIVE

212 adhérents

AU 31 DÉCEMBRE 2023



08

nouveaux adhérents
16 départs / 24 arrivées



456

participants aux Routes du RIM



5 réunions du Bureau
11 réunions de C.A
4 réunions du C.R.E
1 séminaire d'équipe
2 éditions de la Route du RIM



30

membres du C.A



6

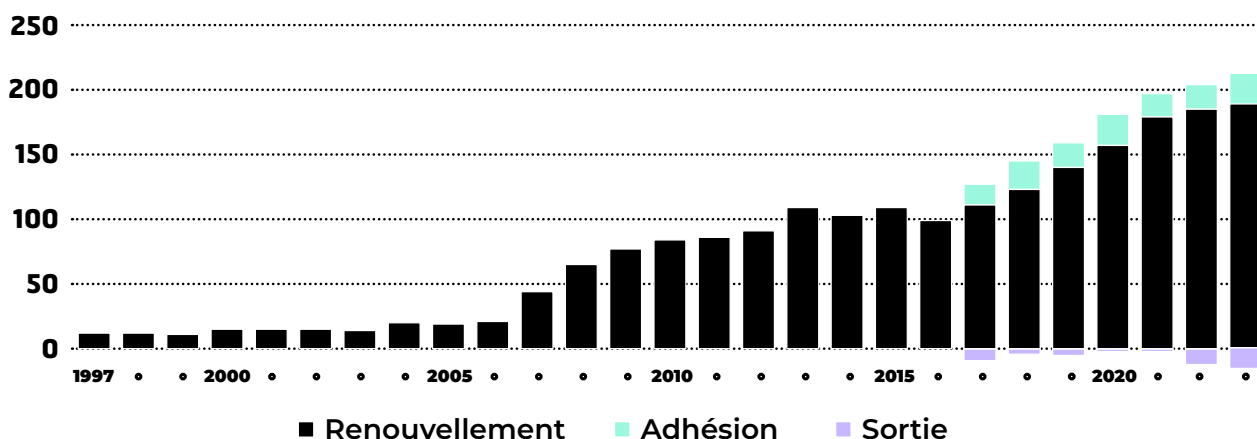
co-président·e·s



10

structures dont nous sommes membres de la gouvernance

Évolution des adhérents depuis 1997 : renouvellements, entrées, sorties.



● ANALYSE QUALITATIVE

2022 fut une année singulière pour la gouvernance du RIM, tant au niveau des enjeux internes de l'association que de l'adaptation du projet au contexte budgétaire. Ces dynamiques ont été l'occasion d'un véritable changement de chapitre pour le RIM, susceptible de garantir la durabilité du projet associatif. Nous avons ainsi :

- **mené une nouvelle réforme statutaire**, afin de poursuivre le travail d'adaptation de notre gouvernance engagé en 2020. Ces ajustements étaient nécessaires pour sécuriser les statuts (gestion des carences de postes, mise en cohérence avec des évolutions législatives, précision des méthodes d'arbitrage, abaissement du quorum), améliorer la relation aux adhérents (procédure d'adhésion, périmètre du collège musiques actuelles et engagements des adhérents) et affiner le périmètre de certaines instances (Comité de Ressources Éthiques et Conseil d'Administration),
- **accompagné les membres de la gouvernance dans l'exercice de leur mandat**. Cela s'est notamment traduit par une harmonisation des outils (plateforme de travail collaboratif, site internet, espace adhérents...) et par la poursuite en 2022 des actions de formation à destination de la gouvernance (stratégies et méthodes de plaidoyer – 5 jours),
- **célébré les 5 ans du RIM** : marquée à la fois par les 5 ans du RIM et la fin de sa Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO), l'année 2022 a été l'occasion de rendre lisibles nos actions passées et de définir les principaux axes de projections pour les quatre années à venir. La Route du RIM de mai à Rock & Chanson, en réunissant 300 personnes, nous a permis de rendre compte du travail effectué depuis 2017 et de marquer un temps fort très convivial. La Route du RIM de novembre, à Rochefort, inscrite dans la perspective de notre projet pluriannuel 2023 – 2026, a donné lieu, entre autres, à l'expérimentation d'une nouvelle forme d'interaction : le forum du RIM. Ces événements nous ont par ailleurs permis de tester une méthode d'intégration des nouveaux adhérents (parrainage / marrainage). Ainsi, en célébrant l'anniversaire du RIM en parallèle de l'émergence de notre crise budgétaire, cette année 2022 nous a permis de préparer un modèle plus sobre et durable pour 2023,
- **évalué et rédigé le projet pluriannuel du RIM**, avec une méthode marquée par plusieurs phases : l'évaluation et la renégociation de la CPO (associant et élargissant la mobilisation de nos partenaires) et la refonte du projet associatif (nouvelle articulation des cercles, thématiques et objectifs) en lien avec l'équipe salariée et la gouvernance opérationnelle. Nous avons fait le choix d'un modèle susceptible de répondre à la crise budgétaire et à l'effet de seuil, en assumant des choix parfois drastiques (fusion de thématiques, disparition de certaines, changements profonds de méthodes et outils à destination des adhérents),
- **participé à la gouvernance d'autres associations**, qui sont la preuve de notre engagement pour l'intérêt général des secteurs culturels et associatifs (présidence AGECE, co-présidence de CO, sociétariat Confer, membre du CA du MANA et d'ALCA, vice-présidence du CESER).

11 SIÈGES « ACTIVITÉS »

Les élu·e·s sur les sièges « activités » sont chargé·e·s de porter la voix des adhérents de l'activité qu'ils-elles représentent à l'échelle régionale.

• SPECTACLE VIVANT

LE SANS RÉSERVE • PÉRIGUEUX (24)
RÉMI CHASTENET & BÉRÉNICE LE MOING

LA SIRÈNE • LA ROCHELLE (33)
DAVID FOURRIER & BENOÎT ZUBRYSKI

CRISTAL PROD • LA ROCHELLE (17)
VICTOR CRESPI & LÉA TREMBOUZE

KIÉKI MUSIQUES • TALENCE (33)
PAULINE GOBBINI & CHANTAL SAEZ

• MUSIQUE ENREGISTRÉE

BANZAÏ LAB • BORDEAUX (33)
MATTHIEU PERREIN & ESTELLE GUESDON

BELARRI • CAMBO LES BAINS (64)
MATTHIEU HARAMBOURE

CRISTAL GROUPE • LA ROCHELLE (17)
SAMIRA BEN EMBAREK & KAREN PHELIPEAU

• TRANSMISSION

DE LA NEIGE EN ÉTÉ • BORDEAUX (33)
PIERRE ALBERICI & OPHÉLIE HERRAIRE

LA LOCOMOTIVE • TARNOS (40)
DANIEL RODRIGUEZ

• MÉDIAS

BEAUB FM • LIMOGES (87)
SARA PEHAU & FRANCK CABANDÉ

• PARTENAIRES ASSOCIÉS

CARENCE DE CANDIDAT·E

1 SIÈGE « ÉQUIPE »

Les élu·e·s pour le siège équipe sont chargé·e·s de porter la voix de l'équipe salariée.

RIM • BÈGLES (33)
LÉA GILBERT & EMMANUEL CASTEL

10 SIÈGES « TERRITOIRES »

Les élu·e·s sur les sièges « territoires » sont chargé·e·s de porter la voix des adhérents du territoire pour lesquels elles-ils ont été élu·e·s. Ils-elles peuvent par-rainer au ca un·e membre de leur territoire.

• T1 : LANDES • PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

AMPLI • BILLÈRE (64)
OLIVIER PETERS

CAFÉMUSIC • MONT-DE-MARSAN (40)
DIDIER VALDÈS

• T2 : GIRONDE

L'INCONNUE • TALENCE (33)
DELPHINE TISSOT

SLOWFEST • BÈGLES (33)
VIRGINIE SÉGUINAUD

L'ACCORDEUR • ST DENIS DE PILE (33)
FRÉDÉRIC FENECH

• T3 : CORRÈZE • DORDOGNE • LOT-ET-GARONNE

DES LENDEMAINS QUI CHANTENT • TULLE (19)
PIERRE-LUC CHÉNÉ

VAGAB'ONDE PROD • THIVIERS (24)
YANNICK RACLOT

CONCERTS AU VILLAGE • MONFLANQUIN (47)
NICOLAS BOUAYED

• T4 : CREUSE • VIENNE • HAUTE-VIENNE

JAZZ À POITIERS • POITIERS (86)
MATHILDE COUPEAU

L'ANTENNE • LIMOGES (87)
BETTI DUGNOLE

• T5 : CHARENTE • CHARENTE-MARITIME • DEUX-SÈVRES

LES ABATTOIRS • COGNAC (16)
MARGOT AYMÉ

LE CAMJI • NIORT (79)
FLORENCE HÉNAULT & PATRICIA ROUXEL

BUREAU

DELPHINE TISSOT (L'INCONNUE)
SARA PEHAU (BEAUB FM)
MARGOT AYMÉ (LES ABATTOIRS)

RÉMI CHASTENET (LE SANS RÉSERVE)
OLIVIER PÉTERS (AMPLI)
DANIEL RODRIGUEZ (LA LOCOMOTIVE)

SALARIÉ·E·S RIM 2023

ALICE DROUET

Chargée de mission :
Parcours de formation Service Civique
Réfèrent thématiques Service civique,
Numérique et Transmission

BENJAMIN SUHARD

Délégué territorial T5
Réfèrent cercle Structuration

CHRISTOPHE BLANC

Agent d'entretien

ELISA INGARGIOLA

Déléguée Territoriale T2

EMMANUEL CASTEL

Chargé de promotion
et commercialisation des
productions régionales
Réfèrent thématique
Musique enregistrée

FLORENT TEULÉ

Directeur
Réfèrent cercles Vie associative,
Co-construction et thématiques
Gouvernance Associative,
Administration humaine
Numérique et Spectacle Vivant

HUGO VILMOT

Délégué territorial T3 et
chargé de mission Concertation
Réfèrent cercle Développement
Territorial et thématiques Contrat
de filière et Relations aux
parties-prenantes

ISABELLE BOUSQUET

Administratrice
Réfèrent thématiques
Développement économique
et Administration humaine

JEAN MAESTRO

Chargé de Valorisation
pour Le Rayon du RIM

*Service civique depuis
Octobre 2023*

JEAN-BAPTISTE MAGNE

Communication / Graphisme
Réfèrent thématiques Com-
munication, Transmission et
Musique enregistrée

LÉA GILBERT

Chargée de communication
& vie associative
Réfèrent thématiques
Communication et Gouvernance
associative

LÉO DUMON

Chargé de valorisation
pour Le Rayon du RIM

*Alternance jusqu'à
septembre 2023*

MADÉLINE REY

Déléguée territoriale T2

*En congé formation
depuis septembre 2022,
départ Août 2023*

MALIKA VIGNON

Chargée de mission :
Développement durable
et partenariats responsables
Réfèrent cercle Développe-
ment territorial et thématiques
Relations aux parties-prenantes
et Pratiques Responsables

MARINE COSTECALDE

Chargée de mission :
Citoyenneté et Droits Culturels
Réfèrent cercle
Développement professionnel
et thématiques Service civique
et Pratiques responsables

NICOLAS ANTOINE

Délégué territorial T4
Réfèrent thématiques Gestion
Sonore et Radios Musicales

SARAH BAMBOU

Chargée de mission :
Développement économique
Réfèrent thématique
Développement économique

UGO CAZALETS

Délégué territorial T1
Réfèrent thématique Contrat
de filière

ZOÉ CORSINI

Administratrice adjointe
Réfèrent thématique
Administration humaine

— Développement territorial
— Développement professionnel
— Structuration
— Co-construction
— Vie associative

ADMINISTRATION HUMAINE

RÉFÉRENT•E•S SALARIÉ•E•S :

FLORENT TEULÉ
ISABELLE BOUSQUET
ZOÉ CORSINI

RÉFÉRENT•E•S ADHÉRENT•E•S :

LES CO-PRÉSIDENT•E•S DU RIM

● RAISON D'ÊTRE

En faisant de la proximité, de l'expertise et de l'innovation les maîtres mots de la démarche du RIM, les adhérents ont impulsé une façon singulière d'aborder la gestion des compétences en cohérence avec les principes associatifs et les ambitions du projet.

L'organigramme du RIM est donc à l'image de l'organisation de sa gouvernance : une articulation étroite entre spécialisation et proximité.

L'équipe du RIM, répartie sur deux sites de travail (Poitiers et Bègles), est composée de 16 salarié•e•s (dont un•e mutualisé•e), et représentait 13,4 ETP en 2023 . Ses compétences au service du réseau ont été pensées pour répondre aux enjeux du secteur sur le long terme.

Cette façon d'interagir avec les adhérents et au sein même de l'équipe salariée du RIM doit continuer à être éprouvée, cultivée. Informer, accompagner les salarié•e•s, mobiliser et développer les ressources humaines du RIM dans le respect des principes éthiques nécessaires au bon déploiement du projet sur les territoires seront les maîtres mots afin de poursuivre une dynamique faisant du RIM une organisation apprenante et innovante.

● ANALYSE QUALITATIVE

L'administration et les ressources humaines du RIM ont continué a être impactées par l'effet de seuil et la crise budgétaire rencontrés en 2022. Les ajustements stratégiques pensés en 2022 se sont poursuivis en 2023, comme décrits tout au long de ce rapport d'activités. Nous y avons donc porté une attention toute particulière, notamment pour :

- **garantir administrativement la pérennité de l'association** : bien que la recherche de nouvelles sources de financement n'ait pas abouti (CNM, FNDVA, France 2030...), nous avons pu reconstituer nos fonds propres grâce au soutien de nos partenaires financiers et à la mise en place d'une démarche de réduction des charges, en définissant des enveloppes budgétaires contraintes pour chaque cercle et thématique. L'année a également été marquée par la finalisation de notre Convention Pluriannuelle d'Objectifs ainsi que par le lancement du projet de Maison commune des réseaux culturels de Nouvelle-Aquitaine, via un DLA avec la Foncière Solidaire,
- **accompagner les évolutions fonctionnelles des ressources humaines** : au-delà du suivi habituel (entretiens annuels et professionnels...), nous avons accompagné de nombreux mouvements de salarié.es (congé parental, arrêts maladie, départ d'une salariée sur les missions de la délégation territoriale de la Gironde et remplacements associés). La politique globale d'accueil « d'apprenants » s'est poursuivie avec un apprenti et un volontaire en service civique sur le projet du Rayon. Seize formations, dont une collective, ont été suivies au cours de l'année au bénéfice de 15 salarié.es pour un total de 541 heures,

- **réinterroger les outils au service du management** : la fin de l'accompagnement de CONFER sur la révision des fiches de postes dans la perspective des entretiens de maîtrise professionnelle s'est poursuivie par l'inscription du RIM dans une démarche d'amélioration des conditions de travail (à travers le dispositif FACT), permettant de réfléchir à de nouveaux espaces de discussion sur le travail. Ce travail de fonds a été complété par la mise en œuvre de l'accord sur le télétravail ainsi que la poursuite du dialogue social avec les membres du CSE notamment autour du travail de rédaction des protocoles internes et externes des VHSS.
- **adapter et investir du temps dans le management** : malgré les efforts d'attentions particulières sur le temps dédié au management et à l'accompagnement de l'équipe salariée, l'année 2023, très dense et contrainte avec des facteurs exogènes forts, a généré de l'épuisement professionnel tout au long de l'année et plus particulièrement au cours du dernier trimestre. La carence de temps en management en est un facteur central qui ne trouve pas à ce jour de solution pérenne au regard des contraintes budgétaires.



personnes ont été **salariées**
du RIM en 2023, dont
17 permanents

15 sur le site de Bègles
3 à Poitiers



cadres, soit **11,11 %**,
répartition paritaire



d'écart entre le plus petit
et le plus grand **salaire**

femmes	hommes
· 1,38 ·	· 1,79 ·
- : 2200€*	- : 2200€*
+ : 3013€*	+ : 3338€*

*brut mensuel sur la base d'1 ETP



de **salaire brut moyen** mensuel
2308€ pour les femmes
2570€ pour les hommes



de moyenne d'âge :
33 pour les **hommes**
35,1 ans pour les **femmes**

* ne sont comptabilisé-e-s que
les salarié-e-s permanent-e-s



postes : **17 CDI / 3 CDD**

3 CDD en remplacement de salarié-e-s absent-e-s

1 remplacement d'un-e salarié-e absent-e
pour congé formation

1 apprenti-e

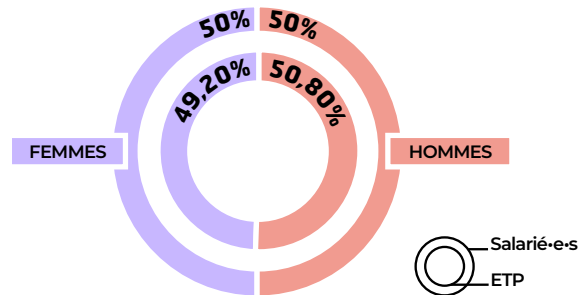
1 mise à disposition par Agec & CO

= **ETP global à 14,51** dont 13,82 ETP permanents

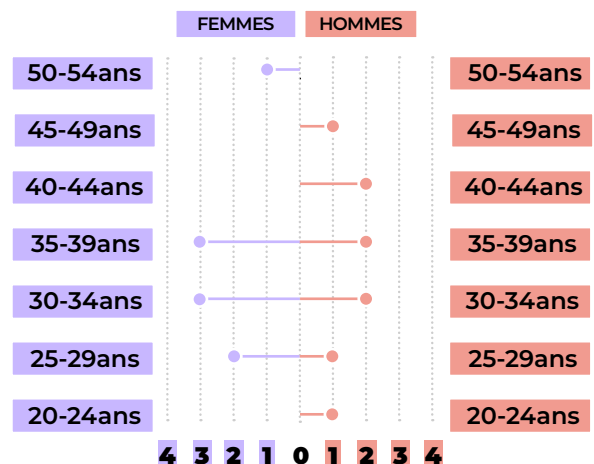


*** temps partiels**
4 subis
1 congé parental

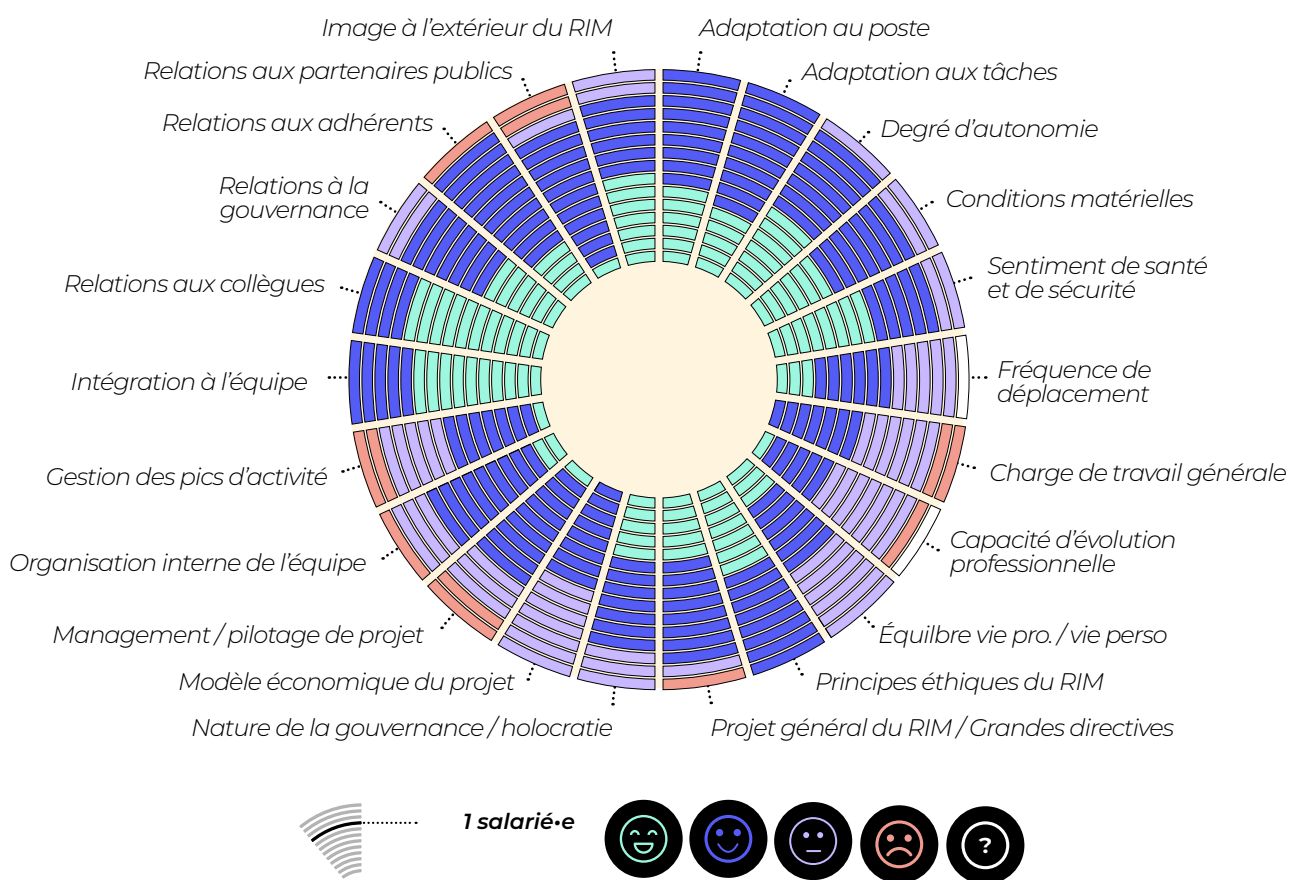
Répartition de l'équipe salariée :



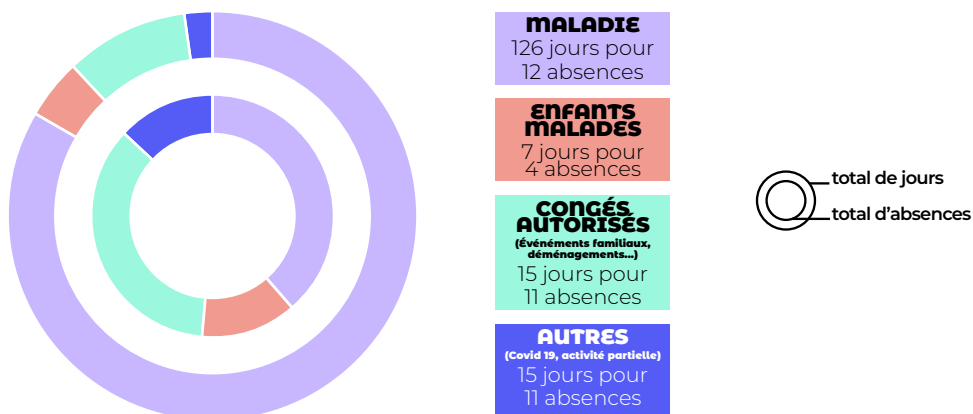
Pyramide des âges des salarié-e-s



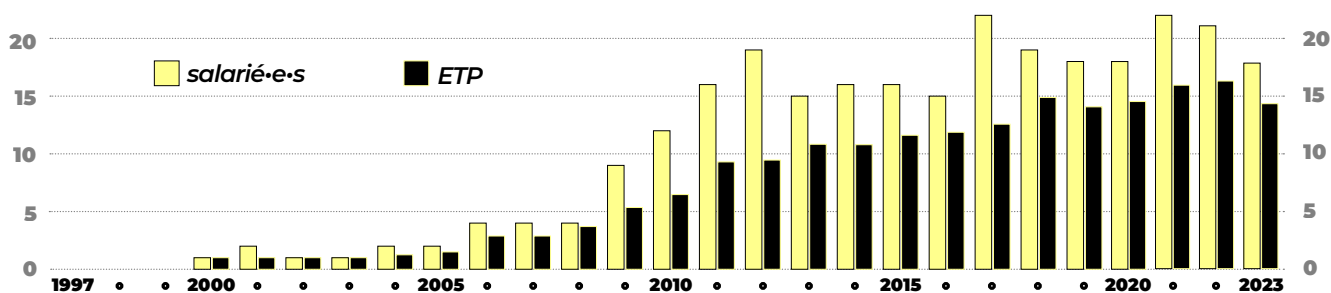
Représentation de la qualité de vie au travail (équipe du RIM · 15 salarié·e-s)



Bilan des absences

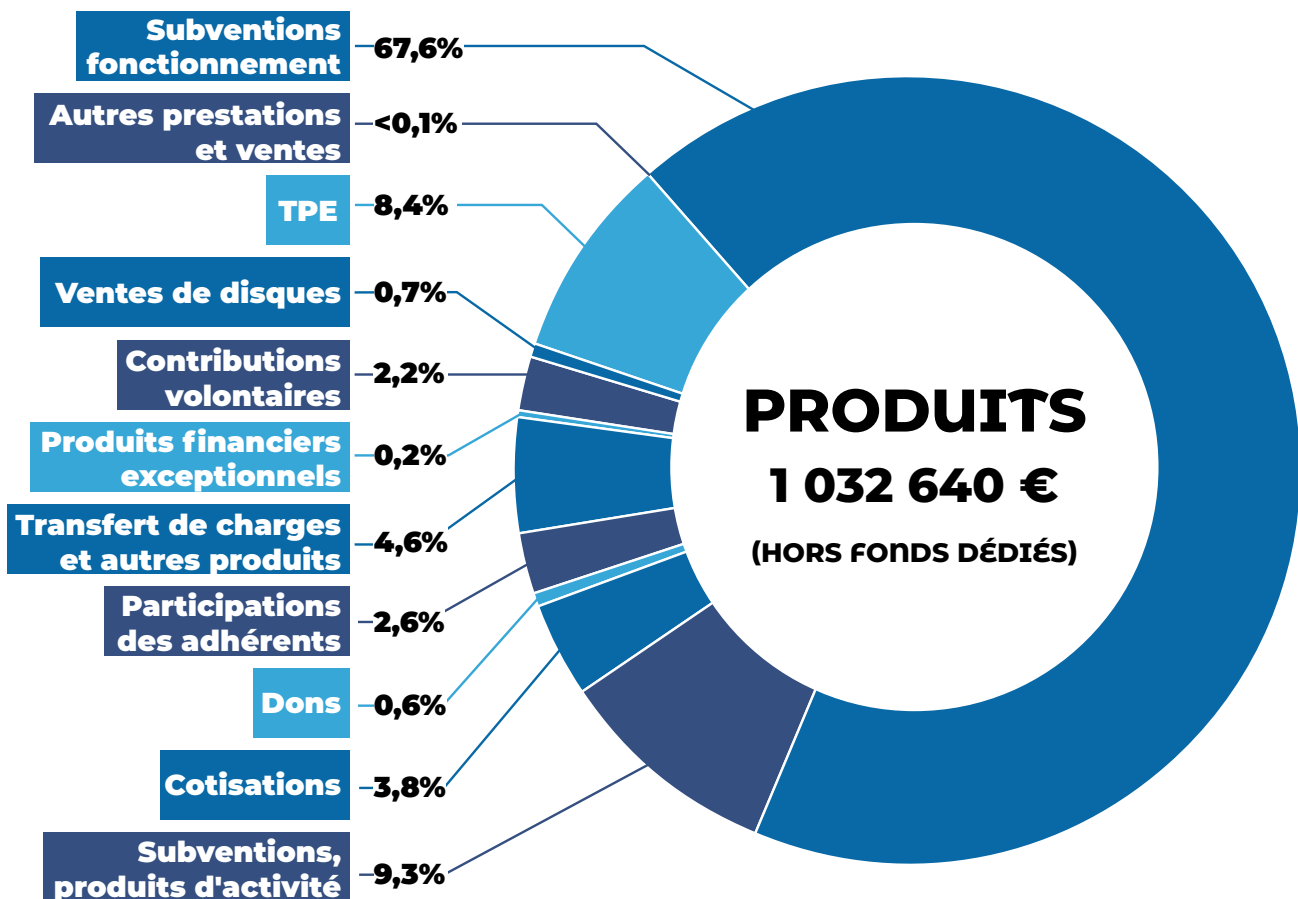
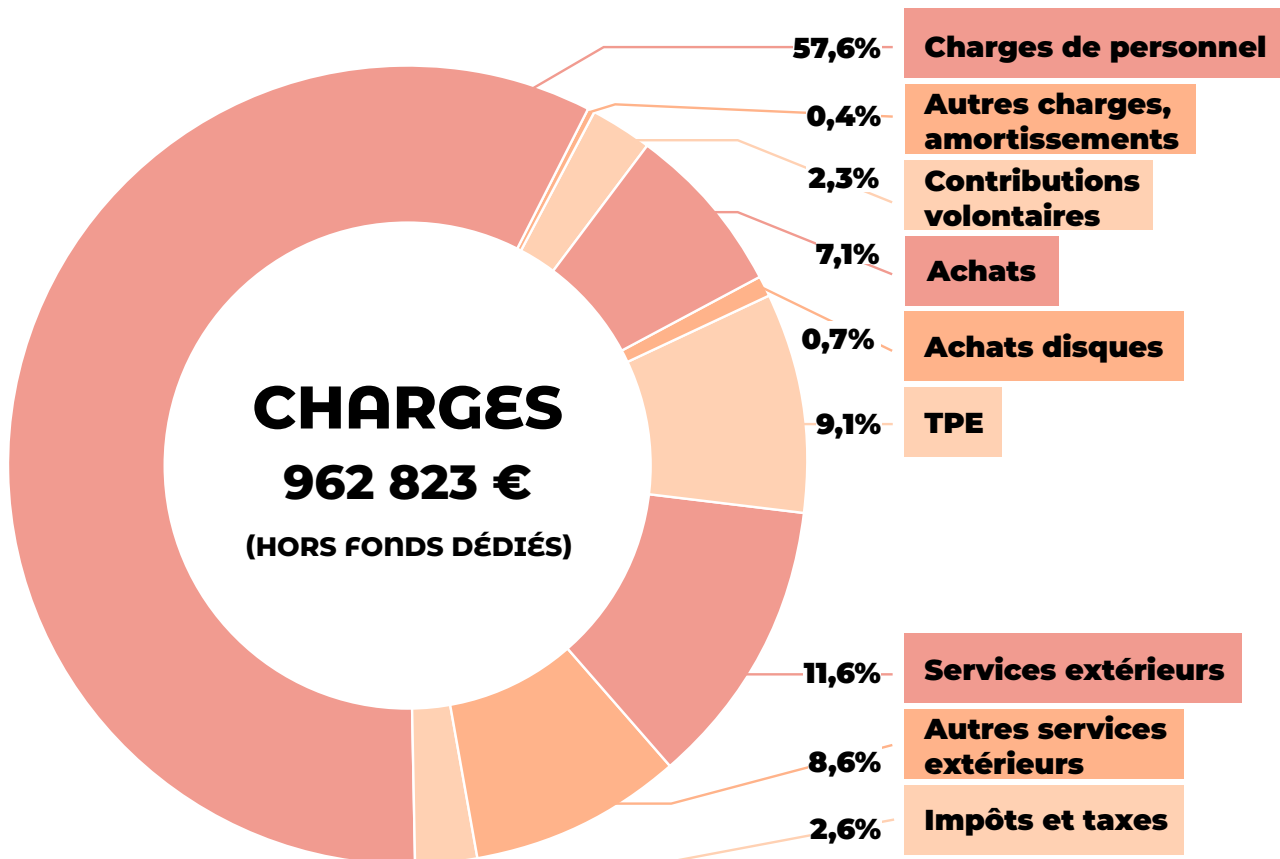


Évolution des salarié·e-s vs ETP



BUDGET RÉALISÉ 2023

CHARGES	2023	PRODUITS	2023
Achats	162 137 €	Prestations	5 827 €
Achats Disque / TPE	94 231 €	Formation Service Civique	5 800 €
Étude et prestation	62 595 €	Autres	27 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	3 965 €		
Fournitures informatiques / administratives / emballage	1 346 €		
Services extérieurs	112 034 €	Vente de marchandises	94 231 €
Location immobilière	49 098 €	Vente de disques	7 028 €
Location matériel / transport	2 399 €	Vente TPE	87 203 €
Charges locatives	16 723 €		
Outils numériques collaboratifs	5 594 €		
Hébergement outils numériques	64 €	Subventions de fonctionnement	755 300 €
Contrat entretien matériel / Maintenance	11 151 €		
Assurances	1 942 €	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine	
Documentation	507 €	- Spectacle vivant / Economie créative	552 000 €
Formation	24 557 €	- Jeunesse: Gestion régionale Services Civiques	30 100 €
Autres services extérieurs	82 882 €		
Personnel Groupement employeur AGECE	3 122 €	Subvention État/Europe	
Honoraires	14 282 €	- DRAC	111 086 €
Publicité publication	828 €	- Fonjep	21 321 €
Cadeaux	158 €	- ASP Services Civiques : Indemnités	460 €
Transport de biens	175 €	- Aides CUI / Apprentissage	5 333 €
Déplacements équipe	18 464 €	- DRAJES	19 000 €
Déplacements gouvernance	610 €	- Bordeaux Métropole	1 000 €
Mission/Réception équipe	25 217 €		
Mission/Réception gouvernance	7 557 €		
Téléphone	4 746 €		
Frais postaux et de télécommunication	105 €	Conseil Départemental de la Gironde	15 000 €
Services bancaires	2 053 €		
Divers/Cotisation	5 567 €	Autres produits de gestion courante	59 780 €
		Cotisations	38 930 €
Impôts et taxes	25 016 €	Participation agrément collectif Service Civique	20 850 €
Taxe sur les salaires	15 633 €		
Opca	9 383 €		
		Report ressources	70 874 €
Charges de personnel	554 179 €	- Région: Gestion régionale Services Civiques 2022-2023	30 088 €
Salaires CC permanents	549 913 €	- DRAJES Gestion régionale Services Civiques 2022-2023	8 596 €
Services civiques	339 €	- Mesure "transition énergétique" 2022-2023	32 190 €
Autres charges de personnel	1 804 €		
Versement autres oeuvres/Contribution conseil d'établissement	2 124 €		
		Transfert de charges	47 729 €
Autres Charges	634 €	Transfert de charges remboursement (membres + autres)	9 459 €
		Opco	37 584 €
Charges financières	0 €	Reprise sur provisions	686 €
Charges Exceptionnelles	9 €	Produits financiers	2 228 €
Dotation aux amortissements, provisions	3 619 €		
Amortissement matériel informatique	1 944 €	Produits exceptionnels	6 045 €
Dépréciation créances	1 675 €	Dons	6 000 €
		Autres	45 €
Engagement à réaliser sur subventions	31 687 €		
TOTAL	972 198 €	TOTAL	1 042 015 €
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Bénévolat	22 313 €	Bénévolat	22 313 €
Mise à disposition gratuite de biens		Prestations en nature	
TOTAL	994 511 €	TOTAL	1 064 328 €



RAPPORT FINANCIER

Le **total des produits** de l'exercice s'élève à **971 141€ (hors fonds dédiés)** et le **total des charges** à **940 511€ (hors fonds dédiés)**.

Le **total des produits** sur l'exercice s'élève à **1 042 015€ avec les fonds dédiés** à hauteur de **70 874€** et le **total des charges** à **972 198€ avec des fonds dédiés** à hauteur de **31 687€**.

Nous constatons cette année **un excédent de 69 817€** sur l'exercice avec les remarques suivantes :

- **Les subventions d'exploitation** constatées en produit (hors report des fonds dédiés) accordées par les collectivités et fondations se sont élevées à **755 300€**.
- Nos partenaires ont continué à accompagner et soutenir le RIM à la hauteur de son projet ambitieux, et d'autant plus lors de cette année 2023 de reprise d'activité se rapprochant des années post Covid. **L'excédent de 69 817€** s'explique en grande partie par la mise en place d'une démarche de réduction des charges notamment des frais de déplacement/mission/réception (- 25 000€ par rapport à 2022) et une masse salariale moins importante (maladie, congés parentaux, non renouvellement de certaines missions) et d'autre part par le soutien exceptionnel du Contrat de filière à hauteur de 22 000€, intervenu en toute fin d'année.
- Nous pouvons dire, en 2023, que l'objectif de reconstitution des fonds propres du RIM a été atteint grâce à l'effort collectif des salarié·e·s et de la gouvernance. Néanmoins le modèle économique reste fragile et dépendant des ressources publiques dans un contexte societal de réduction des ressources publiques et d'augmentation des charges de fonctionnement.

En 2023 nous pouvons noter comme partenaires :

- **le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine**, pour le projet général du RIM, le service jeunesse pour le projet gestion régionale du Service civique,
- **la DRAC Nouvelle-Aquitaine** sur le projet général du RIM,
- **les partenaires financiers du contrat de filière (Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, DRAC Nouvelle-Aquitaine)** qui ont attribué une subvention hauteur de **22 000€** pour la coordination du contrat et la mise en œuvre des Concertations territoriales,
- **la DRAJES** sur le projet de déploiement du Service civique en Nouvelle-Aquitaine et le projet d'utilité sociale avec une augmentation de **+ 7000€**,
- l'aide aux **postes FONJEP** sur trois temps pleins dont un FONJEP jeune qui se termine en 2024
- **le Conseil Départemental de la Gironde** sur le projet général du RIM,
- **Bordeaux Métropole** avec une participation financière de **1 000€** sur l'organisation de temps de formations-informations sur les Violences sexistes et sexuelles,
- **Eric Roux** co-président du RIM pour son don de **6000€**.

En 2023 nous pouvons également noter la poursuite de la **participation** financière **des adhérents** concernés par le **projet Service civique à hauteur de 20 850€**.

Le service mutualisé du terminal bancaire représente **87 203€**, **représentant la plus forte utilisation depuis 2017** (+49 % par rapport à 2022).

Les ventes de disques via le projet Le Rayon en augmentation à hauteur de **7 028€**.

Les cotisations des membres et des salarié·e·s se sont élevées à **38 930€** (+17 % par rapport à 2022).

Les aides aux contrats aidés (CUI-CAE et Apprentis) **représentant 5 533€**.

En outre, des reports sur ressources 2022 ont été affectés à l'exercice 2023 à hauteur de **70 874€**, correspondant aux subventions du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de la DRAJES pour le projet de gestion régionale du Service civique, ainsi que le mesure « transition énergétique » du contrat de filière.

En matière de charges (hors fonds dédiés et contributions volontaires), le principal poste est représenté par **les frais de personnel** qui constituent **58,92% du budget global du RIM** (+1,73 % par rapport à 2022).

Les autres frais de structure sont composés de frais généraux liés à l'activité du RIM (location des bureaux et matériel, charges locatives : 68 220€, honoraires 14 282€, **frais de missions/déplacements : environ 51 848€**, +31,59 % par rapport à 2022) et des frais de prestations ou d'achats liés à des missions, au fonctionnement ou à des actions ponctuelles (ventes de disques/TPE mutualisé : environ 94 231€), **formation équipe 24 557€** (+84 % par rapport à 2022), **prestataires 62 595€** (+15% par rapport à 2022), fournitures petit équipement 4 495€).

Il est à noter cette année les variations de charges ou de charges exceptionnelles suivantes, par rapport à l'exercice 2022 :

↑32% Achats (+ 39 400€) :

↑22% des ventes de disques (+1 276€) ,**↑49% du TPE mutualisé ; ↑15% (+ 8400€) des études et prestations,**

↑12% (+12 300€) Services extérieurs :

essentiellement avec une hausse des coûts de location (+5 500€) et une hausse du nombre de formations suivies,

↓23% (- 26 000€) Autres services extérieurs :

↓24 000€ des **frais de missions / réceptions / déplacements** du à la politique de la réduction des charges du réseau.

La mise en œuvre du projet global met en évidence des **coûts de déplacement et de missions** dédiés à la **circulation sur le territoire et à l'investissement dans la vie associative** représentant environ à **5,51 % du budget** (hors fonds dédiés et contributions volontaires) dont **0,87 %** sont dédiés à la vie associative du réseau.

En matière de **bilan**, les immobilisations nettes s'élèvent à **32 727€** et l'actif circulant à **684 065€** (dont 421 036€ de trésorerie, +13 % par rapport à 2022).

Les fonds propres s'élèvent à **519 849€** (comprenant l'excédent de l'exercice 2023).

Les fonds dédiés inscrits au passif du bilan sont de **39 497€**.

Les **dettes** à court terme s'élèvent à **110 349€**.

Le total du bilan est de 716 793€.

Les **contributions volontaires** ont été valorisées à hauteur de **22 313€**, représentant le temps passé des membres de la gouvernance en réunion de CA et de Bureau du RIM (671 heures sur l'exercice).

La bonne santé financière du RIM, avec des fonds propres reconstitué après le déficit de 2022 et inscrits au bilan à hauteur de **519 849€ (dont 78 870€ d'apports avec droit de reprise** en lien avec la mise en place du fonds de trésorerie solidaire), ne doit pas masquer sa fragilité structurelle.

Les effets de l'application des avenants 182 et 194 de la convention ÉCLAT continue à avoir un impact et pour conséquence le non renouvellement de certaines missions de salarié.e.s.

Nous continuerons en 2024 à observer des mesures de réduction des charges de manière maîtrisée, tout en garantissant une mise en œuvre des axes du projet 2024, toujours dans une perspective de traitement équitable des territoires, de soutien et d'accompagnement de nos adhérents.

Mais cet enjeu central ne pourra s'inscrire dans le temps qu'à condition de trouver collectivement les ressources nécessaires auprès de nos partenaires afin de limiter les conséquences de cette mise en œuvre conventionnelle, au risque de venir compromettre son efficacité.

Le bureau du RIM

ILS NOUS SOUTIENNENT :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Centre national
de la musique





RÉSEAU DES INDÉPENDANTS DE LA MUSIQUE

<https://linktr.ee/rim.reseau>
bonjour@le-rim.org

SIÈGE SOCIAL

386bis - 388 boulevard Jean-Jacques Bosc CS60109
33323 Bègles CEDEX
05 56 84 15 26

SITE POITIERS

91, Boulevard du Grand Cerf
86000 Poitiers
05 49 55 78 30

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

Landes
Pyrénées-Atlantiques
06 08 25 82 56

Gironde
06 08 23 32 68

Corrèze
Dordogne
Lot-et-Garonne
06 08 00 21 20

Creuse
Haute-Vienne
Vienne
06 78 72 05 68

Deux-Sèvres
Charente
Charente-Maritime
06 78 72 82 47

Association agréée d'éducation populaire
SIRET : 827 554 882 00023
APE : 94 99 Z